



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 148 – 2ème trimestre 2011**

## Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

### Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros<sup>1</sup> de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.  
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

<sup>1</sup> Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

### 1. Synthèse

#### 1. La conjoncture internationale du deuxième trimestre 2011

La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie au deuxième trimestre 2011, dans les pays avancés comme dans les pays émergents, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires face aux pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. La période récente a été marquée par l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro, le relèvement du plafond de la dette fédérale aux Etats-Unis et l'instabilité des marchés boursiers.

Au deuxième trimestre, la croissance américaine est demeurée faible, à 1 %, freinée par la hausse des prix de l'énergie, la stagnation de la consommation des ménages, la faiblesse du marché immobilier et les contraintes de consolidation budgétaire.

En Asie, la situation économique du Japon s'est redressée plus rapidement que prévu, malgré le recul du PIB observé au 2<sup>e</sup> trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre un plan de reconstruction et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche une croissance plus modérée qu'en 2010, à la suite du resserrement de la politique monétaire visant à enrayer les tensions inflationnistes.

La reprise ne s'est pas confirmée dans la zone euro au cours du deuxième trimestre, fragilisée par la crise de la dette souveraine, avec un ralentissement de la croissance du PIB à 0,2 %. Les conditions économiques se sont détériorées par rapport au premier trimestre, avec le ralentissement de la consommation, le recul de la production industrielle en Allemagne et le comportement attentiste des entreprises sur fond de tensions financières.

Le 21 juillet, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé d'étendre les compétences du Fonds européen de stabilisation (FESF) - dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés – afin notamment de lui permettre d'acheter des obligations d'Etat sur le marché secondaire et d'aider à la recapitalisation d'établissements financiers. D'autres mesures ont été prises, telles que l'allongement de la durée des prêts et l'application de taux d'intérêts préférentiels. Ces dispositions n'entreront toutefois en vigueur qu'après ratification des parlements nationaux. Une aide supplémentaire de 109 milliards d'euros a été allouée à la Grèce en juillet, à la suite de l'adoption de nouvelles mesures budgétaires, et un assouplissement des conditions a été accordé au Portugal et à l'Irlande. En raison des tensions sur les taux de l'Espagne et de l'Italie, la BCE a repris en août son programme d'achat d'obligations d'Etat (SMP). Les gouvernements italiens et espagnols se sont engagés à adopter la règle de l'équilibre budgétaire, qui pourrait également être adoptée par d'autres pays de la zone Euro.

En matière de politique monétaire, la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur le 7 juillet, pour le porter à 1,5 %, estimant que le nouvel ajustement était nécessaire compte tenu des risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La parité EUR/USD, qui avait enregistré une forte hausse de janvier à avril 2011, s'inscrit en baisse depuis cette date.

Sur les marchés boursiers, l'envolée du cours du pétrole et des matières premières s'est interrompue - hormis celle de l'or - affectée par les craintes d'un ralentissement de l'activité économique mondiale et les tensions financières en Europe. Durant l'été, les craintes sur l'environnement macroéconomique, la crise des dettes souveraines et son impact sur les comptes des banques européennes ont alimenté l'inquiétude des marchés et entraîné la chute des bourses mondiales, affectant plus particulièrement les valeurs bancaires.

*Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.*

Après le ralentissement de l'activité bancaire du premier trimestre 2011, le second trimestre est marqué par une légère amélioration, avec la progression des encours, et ce malgré un climat économique incertain :

- les encours sains de crédits de l'ensemble des établissements de crédit progressent de 1,8 % au 30 juin 2011. Ils font apparaître une augmentation des crédits aux entreprises du même ordre (1,7 %), mais une hausse modeste des encours des ménages (+ 0,3 %). Pour leur part, les concours en faveur des collectivités locales sont stables (- 0,1 %) ;
- les encours des établissements locaux représentent 89 % de l'encours total et progressent de 2,0 % sur la période. L'accroissement des crédits aux entreprises est de 1,9 % et provient essentiellement d'un rebond des crédits d'exploitation (+ 11,2 % contre - 14,5 % au premier trimestre). Les crédits d'investissement des entreprises et les crédits à l'habitat progressent respectivement de 0,5 % et de 0,9 % ;
- les créances douteuses brutes diminuent de 0,6 % et s'établissent à 6,8 % de l'encours (- 0,2 point).

Les actifs financiers de la clientèle non financière continuent de diminuer légèrement au cours du second trimestre 2011 (- 0,6 % contre - 0,4 % au cours du trimestre précédent). L'érosion des placements liquides ou à court terme (- 2,0 %) est plus sensible que celle des dépôts à vue (- 0,2 % après - 4,1 %) et pour la première fois depuis plusieurs trimestres, la croissance de l'épargne à long terme est en net ralentissement (+ 0,5 % au second trimestre 2011 contre + 1,3 % au trimestre précédent et + 2,4 % au dernier trimestre 2010).

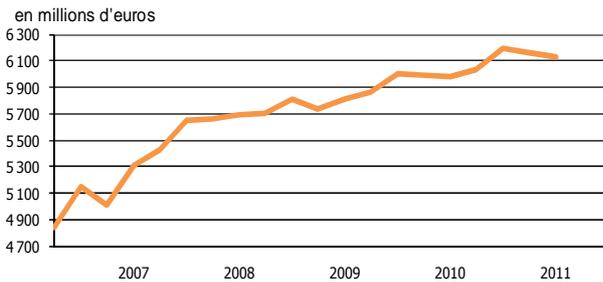
#### 2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

##### *Tassement des actifs financiers*

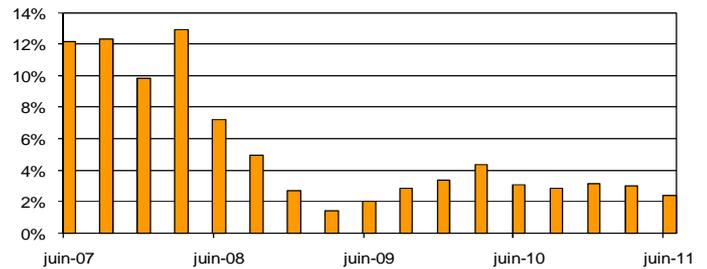
Au 30 juin 2011, l'encours des actifs financiers des agents économiques auprès des établissements locaux connaît une nouvelle baisse par rapport à mars. Il s'établit à **6,1 milliards d'euros**, soit une diminution de 0,6 % sur le trimestre après - 0,4 % au 31 mars 2011 (+ 2,4 % sur un an). Si les actifs financiers des ménages progressent sur le trimestre (+ 0,8 % après + 0,2 %), leur progression ralentit en glissement annuel (+ 3,2 % après +3,5%). De leur côté, les actifs des entreprises reculent aussi bien sur le trimestre (- 6,2 %) que sur l'année (- 5,5 %), tandis que les avoirs des autres agents restent stables sur le trimestre.

## Total des actifs financiers

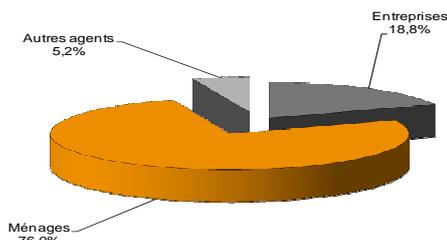
Données brutes en millions d'euros



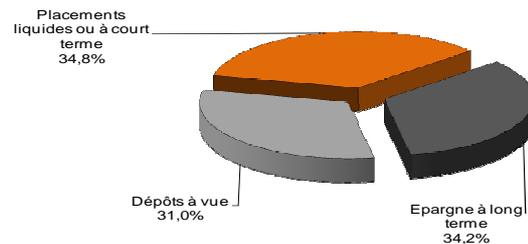
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 30/06/2011



Répartition des actifs financiers par nature au 30/06/2011

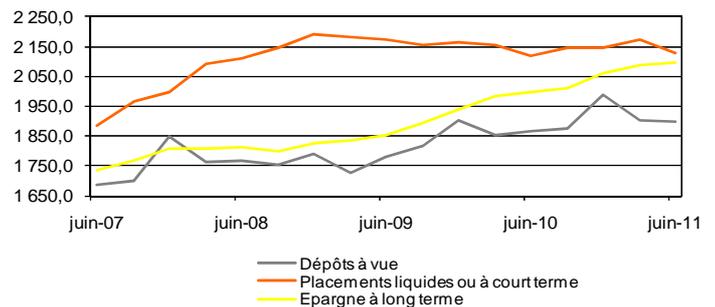


### Contraction des dépôts à vue sur le trimestre

Au 30 juin, l'encours des **dépôts à vue** continue de reculer en variation trimestrielle (- 0,2 % après - 4,1 %), il se situe désormais à 1,9 milliard d'euros après avoir atteint les 2 milliards en décembre 2010. Cette diminution concerne principalement les entreprises (-4 % après - 6,5 % en mars).

D'une manière générale, la progression des dépôts à vue des agents économiques perd de son dynamisme en glissement annuel (+2,6% pour les ménages après +5,1% en mars et +2,1% pour les entreprises après +2,8% en mars)

Evolution des différents placements



### Stabilité des placements liquides sur un an

Après 5 trimestres de recul consécutifs (de décembre 2009 à décembre 2010), les placements liquides affichaient en mars 2011 une reprise (+0,8% en glissement annuel et +1,3% en trimestriel). Au 30 juin 2011, l'encours de 2,1 milliards d'euros recule de 2% sur le trimestre et la progression annuelle se retrouve divisée par deux (+ 0,4 % sur un an).

Cette contre-performance du trimestre apparaît ciblée sur les placements indexés sur les taux du marché (l'encours global des dépôts à terme et des OPCVM monétaires a respectivement chuté de 10,3 % et de 5,2 %).

Pour autant, les placements liquides des ménages s'accroissent (+ 0,3 % sur le trimestre, +1,5% en glissement annuel) poussés par la collecte sur les livrets.

Evolution de l'encours des livrets A



## Conjoncture financière et bancaire

A l'inverse, ceux des entreprises reculent significativement (-10% sur le trimestre et -14,7% sur l'année) dans un contexte de ralentissement de l'activité économique où les situations de trésorerie sont beaucoup plus tendues.

L'amélioration de la collecte du livret A se poursuit. L'encours atteint 518 millions d'euros, soit + 2,5 % sur le trimestre et + 5,6 % sur un an. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2011, le taux de rémunération a été revu à la hausse à 2,25 %, suscitant l'intérêt des agents économiques.

### ..... et résistance de l'épargne à long terme

Au 30 juin 2011, la progression de l'épargne à long terme perd de son dynamisme aussi bien en glissement trimestriel (+0,5% après +1,3%) qu'en glissement annuel (+5% après +5,4% en mars) mais son encours (2,1 milliards) se rapproche désormais de celui des placements liquides. Cette relative moindre performance s'explique par le manque de vigueur de l'assurance-vie à l'issue du trimestre (+ 0,2 % après + 3,5 % en mars ; + 8,1 % sur un an après +10,2% en mars).

## 2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

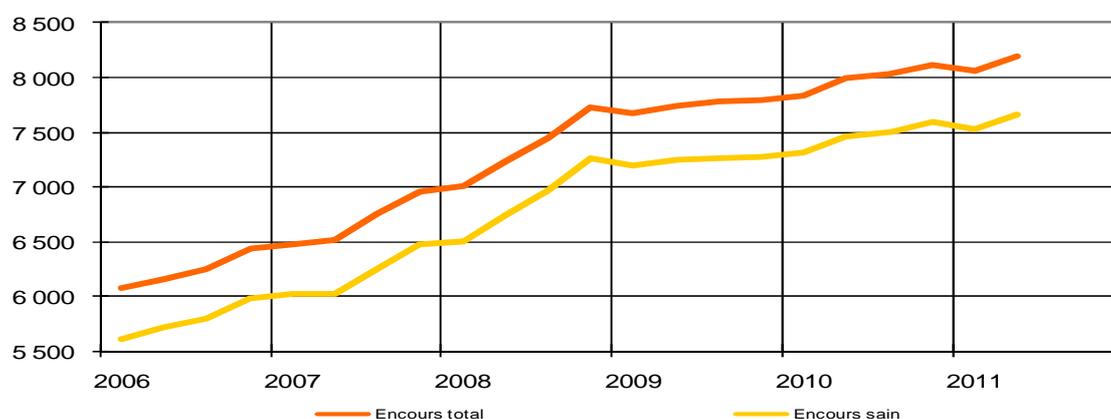
### Progression du financement de l'économie locale

Le deuxième trimestre 2011 se caractérise par une reprise de la progression des encours de crédits par rapport à la situation du 1<sup>er</sup> trimestre, malgré les incertitudes pesant sur la reprise de l'activité économique dans le département. Ainsi, au 30 juin 2011, le total des passifs sains **de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)** est en progression de 1,8% sur le trimestre (après -0,9% en mars) et de + 2,8 % sur l'année (stable par rapport à mars), à **7,7 milliards d'euros**. Les créances douteuses fléchissent (-0,5% sur le trimestre et -0,6% sur l'année) après avoir progressé en mars (+1,6% sur le trimestre et +3,4% sur l'année).

Entre mars et juin 2011, l'encours en faveur des entreprises (3,3 milliards d'euros) se reprend. Il augmente de 1,7 % sur le trimestre (- 2 % en mars) et de 1,3% sur l'année (0% en mars). Les crédits d'exploitation connaissent un rebond à 436 millions d'euros (+ 13,9 % sur le trimestre; - 1,7 % sur l'année) après une baisse significative en mars (-21,1% sur le trimestre ; -4% sur l'année). Cette hausse s'explique notamment par la hausse des comptes ordinaires débiteurs dont l'encours passe de 128,4 millions d'euros en mars à 163,9 millions en juin (soit + 27,6 %). Pour leur part, les crédits d'investissement (1,7 milliard d'euros) se stabilisent sur le trimestre (-0,3%) et continuent leur progression en glissement annuel (+ 2,6 % après +2,3% en mars).

Les concours en faveur des ménages ralentissent (+2% sur un an après +4,7% en mars). Dans le détail, les crédits à l'habitat qui représentent les deux tiers de l'endettement des ménages, freinent passant de +7,1% sur un an en mars à +3,8% en juin. Quant à l'encours des crédits à la consommation, le tiers restant (895 millions d'euros), il poursuit la baisse initiée un an plus tôt (- 1,9 % sur un an après - 0,5 % en mars). Néanmoins, dans cette rubrique on constate toujours le recours aux comptes ordinaires débiteurs (+7,9% sur un an après +10,6% en mars).

Encours des établissements de crédit installés ou non localement



Au 30 juin 2011, le montant total des concours bruts octroyés aux agents économiques par **les établissements de crédit installés localement** (7,3 milliards d'euros) est en hausse (+ 1,8 % sur le trimestre et + 3,4% sur un an). Cette évolution reflète l'accélération de l'encours sain (+ 2 % sur le trimestre et + 3,6% sur un an) alors que les créances douteuses brutes sont restées stables (- 0,6 % sur le trimestre et + 0,5 % sur un an). En effet, les créances douteuses nettes ont reculé (-13,3% sur un an) mais les établissements ont continué à provisionner (+10,5% sur un an). Ainsi, le taux de provisionnement ressort au 30 juin à 63,7 %.

#### ... mais les crédits aux ménages marquent le pas sur le trimestre...

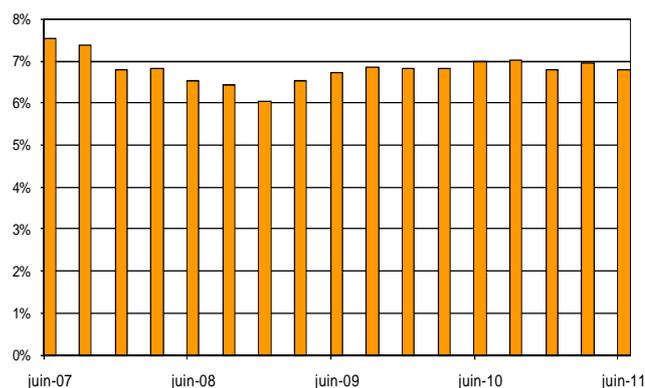
L'encours sain des **crédits aux ménages** est en ralentissement (+4% sur un an après +5,3% sur un an en mars). Il est même quasiment stable depuis trois trimestres ; il se situe autour de 2,95 milliards d'euros (+0,3% sur le trimestre après +0% en mars). Il subit d'une part le recul des crédits à la consommation, et d'autre part, la progression des crédits à l'habitat à tendance à ralentir depuis décembre 2010 (+ 6,6 % sur un an après +8% sur un an en mars).

Ainsi, malgré le rebond du marché automobile à fin juin - les immatriculations de véhicules de tourisme neufs s'accroissent de 23,1 % en trois mois - l'encours des crédits à la consommation n'a pas évolué favorablement (- 0,8% sur le trimestre en juin). Par contre, les comptes ordinaires débiteurs continuent de progresser (+ 8,1 % sur un an après +10,6% en mars), en raison de la fragilisation de la situation financière<sup>1</sup> des ménages et de l'orientation à la hausse du nombre de demandeurs d'emplois.

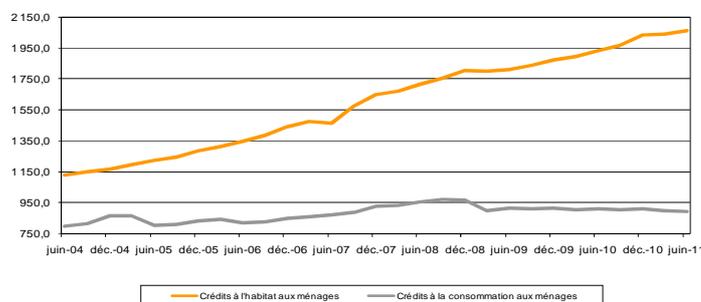
#### ... alors que les crédits d'investissement aux entreprises repartent à la hausse.

Au 30 juin 2011, l'encours sain des **crédits aux entreprises** (2,7 milliards d'euros) est en hausse (+ 1,9 % sur le trimestre après - 1,9% en mars et + 0,3 % sur l'année après - 2,2% en mars). L'ensemble des catégories d'encours a participé à l'amélioration de la situation. Ainsi, les crédits d'investissement (46% de l'endettement), pour la première fois depuis décembre 2009, repartent à la hausse (+ 2,4% sur un an contre -0,7% en mars). Les crédits à l'habitat (39,4% de l'endettement) qui sont composés principalement de crédits à la construction progressent (+ 0,4% sur un an après -2,3% en mars). S'agissant du fonctionnement, on observe une nette reprise sur le trimestre des crédits d'exploitation (+ 11,2 % sur le trimestre après - 14,5 % en mars).

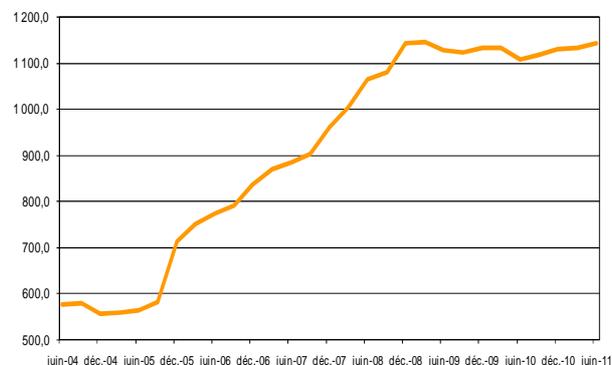
**Taux de créances douteuses (évolution sur un an)**



**Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)**



**Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)**



<sup>1</sup> Sur un an, le nombre de dossiers de surendettement déposés progresse de 33,5 %.

## Le fichier du Service central des risques (périmètre restreint par rapport au système SURFI)

Au 30 juin 2011, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France atteint 5,5 milliards d'euros à la Martinique, soit + 0,5 % sur le trimestre (après + 0,1 %). Toutefois, sur un an, le repli constaté le trimestre précédent s'accroît (- 1,9 % après - 1,2 %) en raison notamment d'une perte de dynamisme des secteurs suivants : construction (- 9,2 %), administration publique (- 5,6 %) et activité immobilière (- 0,2 %).

Sur le trimestre, les risques de six secteurs sont favorablement orientés : agriculture, sylviculture et pêche (+ 17,7 %), transport et entreposage (+ 12,7 %), éducation, santé et action sociale (+ 6,9 %), commerce (+ 4,1 %), et services aux particuliers et aux entreprises (respectivement + 4 % et + 1,7 %).

A l'inverse, les plus fortes baisses sont enregistrées dans les secteurs suivants : industrie, énergie et eau (- 7,2 %) et hébergement-restauration (- 17,9 %). En outre, les encours en faveur de l'administration publique dont l'évolution est irrégulière depuis un an, sont en diminution sensible (- 2,9 %). Pour leur part, les secteurs liés : construction et activité immobilière ne connaissent pas d'évolution notable (- 0,2 % et + 0,1 %).

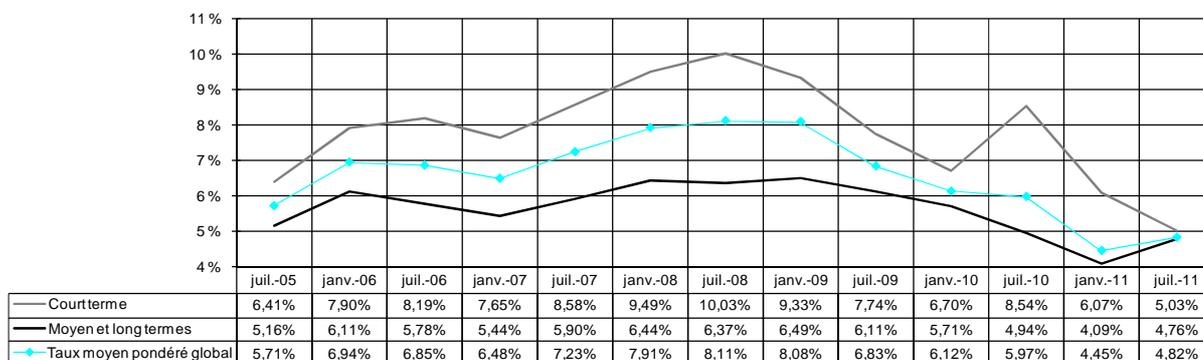
### Coût du crédit aux entreprises : hausse modérée des conditions débitrices

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de juillet 2011, à partir d'un échantillon constitué de 6 établissements financiers de la place.

Le **taux moyen pondéré global** sur les crédits octroyés aux entreprises à la Martinique constaté au cours de cette enquête s'établit à 4,82 % contre 5,97 % douze mois auparavant, soit une diminution de 115 points de base. Il est cependant en légère augmentation sur le semestre (+ 37 points de base). Le taux global atteint ainsi en juillet 2011 un niveau inférieur à celui de la Réunion (5,71 %) et à celui de la Guadeloupe (5,52 %).

Par terme, la baisse s'observe également à l'année, notamment sur les crédits à moyen et long termes (4,76 %, - 18 points de base) et les crédits à court terme (5,03 %, - 351 points de base). Sur le semestre, ces valeurs sont respectivement ramenées à + 67 points et - 104 points de base.

#### Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : Iedom

## 2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

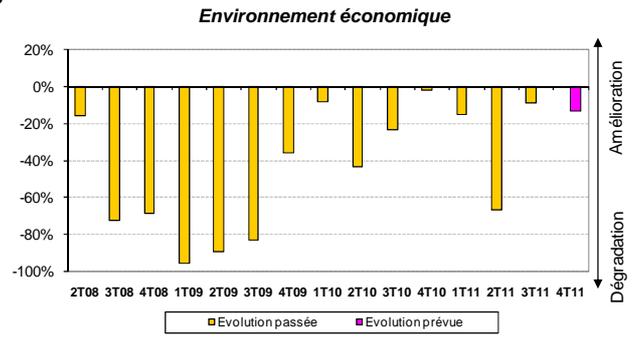
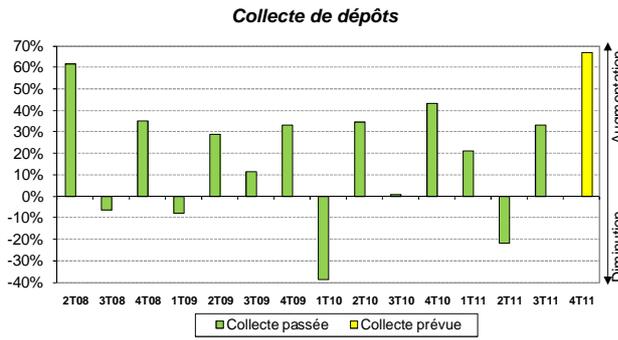
Selon les dirigeants des établissements de crédit ayant participé à l'enquête, le quatrième trimestre 2011 devrait être marqué par une nette percée de la collecte des dépôts, après des résultats encourageants au troisième trimestre 2011.

En termes d'octrois de crédits, le dernier trimestre 2011 pourrait se caractériser par une reprise plus accentuée des crédits à l'habitat aux particuliers et à la consommation. S'agissant des entreprises, la période à venir pourrait confirmer l'évolution favorable des crédits à l'équipement, et en parallèle celle des crédits d'exploitation.

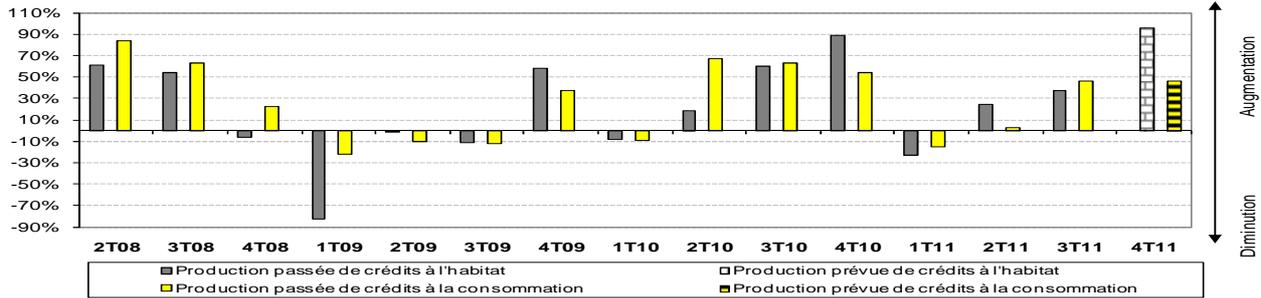
S'agissant du coût du risque, les perspectives d'amélioration pourraient s'amoinrir en fin d'année.

2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

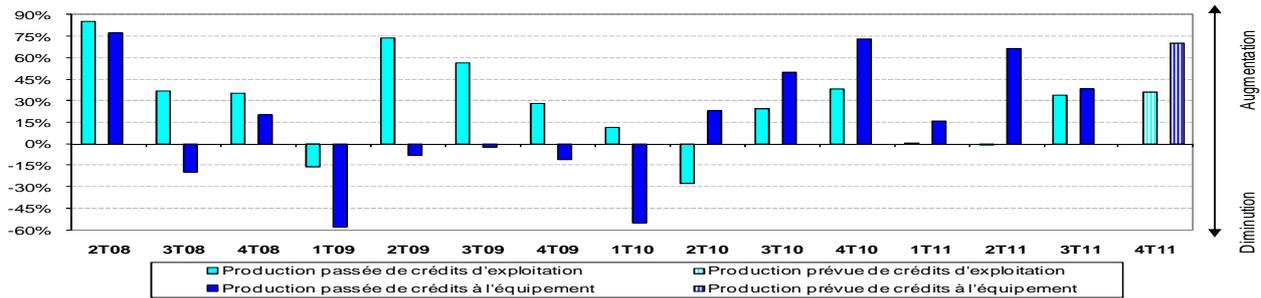
Données générales



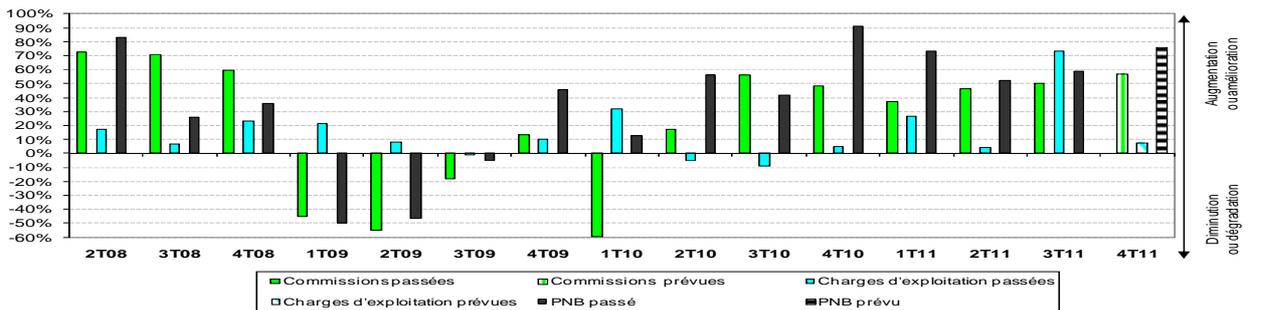
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



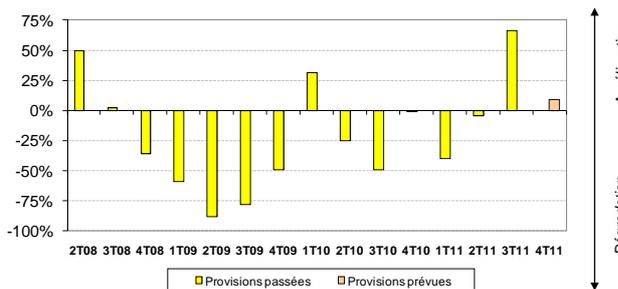
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



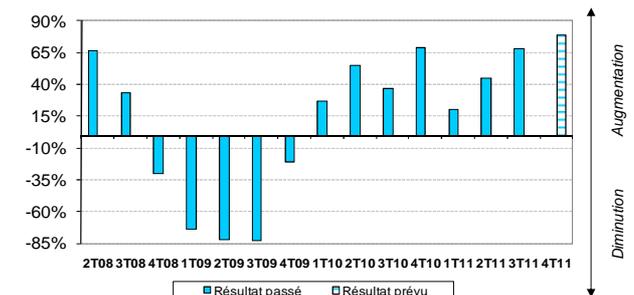
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



Résultats



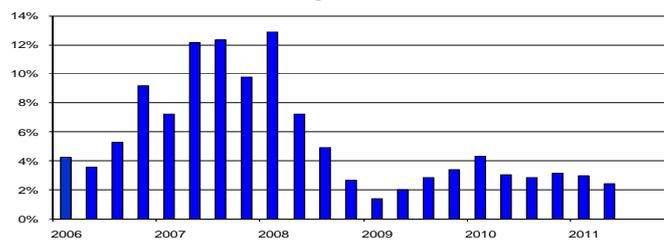
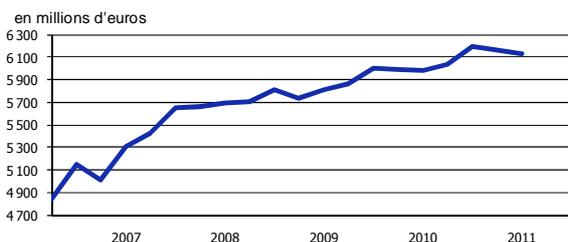
## 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au									Variations	
	juin-06	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>											
Dépôts à vue	472,3	585,5	627,2	617,3	646,1	661,8	735,8	687,6	660,0	2,1%	-4,0%
Placements liquides ou à court terme	323,4	409,8	486,1	466,7	511,6	482,1	459,5	485,0	436,6	-14,7%	-10,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	10,0	2,0	1,7	4,5	14,8	14,6	5,1	7,1	14,7	-0,5%	108,6%
Placements indexés sur les taux de marché	313,4	407,8	484,3	462,2	496,8	467,6	454,4	477,9	421,9	-15,1%	-11,7%
<i>dont : comptes à terme</i>	121,9	133,1	166,0	214,1	266,7	265,0	271,8	329,4	266,8	0,0%	-19,0%
<i>OPCVM monétaires</i>	131,7	178,5	172,7	188,2	177,5	166,3	112,3	94,4	91,0	-48,7%	-3,6%
<i>certificats de dépôt</i>	57,8	92,1	144,9	59,2	52,3	35,7	69,8	53,6	63,7	21,7%	18,8%
Epargne à long terme	79,3	69,1	65,9	44,7	59,3	50,3	52,1	53,4	53,9	-9,2%	0,9%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	41,0	27,6	22,0	13,1	36,5	27,6	29,1	29,0	29,3	-19,8%	0,9%
<b>Encours total</b>	<b>875,0</b>	<b>1064,4</b>	<b>1179,2</b>	<b>1128,7</b>	<b>1217,0</b>	<b>1194,2</b>	<b>1247,4</b>	<b>1225,9</b>	<b>1150,5</b>	<b>-5,5%</b>	<b>-6,2%</b>
<b>Ménages</b>											
Dépôts à vue	844,8	914,7	966,5	991,3	1 050,3	1 051,7	1 065,3	1 054,3	1 077,2	2,6%	2,2%
Placements liquides ou à court terme	1251,3	1 367,8	1 506,0	1 589,7	1 533,7	1 556,1	1 555,4	1 552,4	1 557,3	1,5%	0,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	1027,9	1 142,8	1 235,9	1 331,5	1 321,8	1 333,9	1 341,2	1 338,6	1 344,7	1,7%	0,5%
<i>Livrets ordinaires</i>	441,8	447,0	477,8	500,0	500,6	512,9	511,1	501,3	502,4	0,3%	0,2%
<i>Livrets A et bleus</i>	338,9	357,9	393,2	467,7	466,7	469,3	479,4	490,2	495,0	6,1%	1,0%
<i>Livrets jeunes</i>	13,3	13,9	15,1	15,5	15,0	14,9	14,9	14,6	14,6	-2,8%	-0,2%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	88,3	92,6	98,5	85,8	77,4	77,4	73,9	69,7	70,1	-9,5%	0,5%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	90,1	106,2	125,7	137,6	139,2	137,8	139,5	140,8	140,9	1,2%	0,1%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	123,4	125,2	125,5	124,9	122,8	121,5	122,2	122,0	121,8	-0,8%	-0,2%
Placements indexés sur les taux de marché	223,5	225,0	270,2	258,3	212,0	222,3	214,2	213,9	212,6	0,3%	-0,6%
<i>dont : Comptes à terme</i>	158,6	175,8	212,0	196,0	173,3	175,6	179,0	180,2	181,6	4,8%	0,8%
<i>Bons de caisse</i>	2,4	2,3	2,1	2,0	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	-7,0%	-0,3%
<i>OPCVM monétaires</i>	62,2	46,9	56,1	60,3	36,9	44,8	33,5	32,1	29,4	-20,3%	-8,3%
Epargne à long terme	1440,4	1 657,2	1 739,7	1 800,5	1 931,9	1 955,1	1 992,4	2 016,3	2 025,1	4,8%	0,4%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	564,1	545,8	528,6	513,8	519,7	520,5	533,5	531,3	526,7	1,3%	-0,9%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	111,8	102,6	94,2	86,4	81,5	79,4	79,3	75,6	72,5	-11,1%	-4,1%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,8	6,0	5,4	6,0	5,2	4,9	4,3	4,2	4,4	-15,1%	4,4%
<i>Portefeuille-titres</i>	195,9	162,1	152,3	175,7	190,7	199,3	195,3	192,7	201,0	5,4%	4,3%
<i>OPCVM non monétaires</i>	131,8	106,9	94,8	81,3	78,6	69,9	78,7	74,6	80,1	1,9%	7,3%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	525,9	733,7	864,4	937,3	1 056,2	1 081,1	1 101,3	1 138,0	1 140,4	8,0%	0,2%
<b>Encours total</b>	<b>3 536,5</b>	<b>3 939,6</b>	<b>4 212,3</b>	<b>4 381,5</b>	<b>4 515,9</b>	<b>4 562,9</b>	<b>4 613,2</b>	<b>4 623,0</b>	<b>4 659,6</b>	<b>3,2%</b>	<b>0,8%</b>
<b>Autres agents</b>											
Dépôts à vue	159,7	187,1	172,7	171,7	170,1	159,9	185,1	162,6	163,1	-4,1%	0,3%
Placements liquides ou à court terme	147,0	107,2	119,1	117,8	75,0	105,7	130,6	136,9	135,9	81,1%	-0,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	72,5	18,8	19,5	24,3	27,3	25,5	25,9	27,6	28,5	4,5%	3,4%
Placements indexés sur les taux de marché	74,5	88,4	99,5	93,5	47,7	80,2	104,7	109,2	107,3	124,9%	-1,7%
<i>(dt) comptes à terme</i>	38,7	35,4	44,3	49,3	14,4	58,7	79,4	82,0	82,2	472,4%	0,3%
Epargne à long terme	14,7	10,2	8,2	6,7	5,8	6,9	16,5	18,1	18,6	222,1%	2,9%
<b>Encours total</b>	<b>321,3</b>	<b>304,4</b>	<b>300,0</b>	<b>296,2</b>	<b>250,9</b>	<b>272,4</b>	<b>332,2</b>	<b>317,5</b>	<b>317,6</b>	<b>26,5%</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL</b>											
Dépôts à vue	1 476,8	1 687,2	1 766,4	1 780,3	1 866,6	1 873,4	1 986,2	1 904,4	1 900,3	1,8%	-0,2%
Placements liquides ou à court terme	1 721,7	1 884,8	2 111,2	2 174,3	2 120,4	2 143,9	2 145,5	2 174,2	2 129,9	0,4%	-2,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 110,3	1 163,6	1 257,1	1 360,3	1 363,9	1 373,9	1 372,2	1 373,3	1 388,0	1,8%	1,1%
Placements indexés sur les taux de marché	611,4	721,2	854,1	814,0	756,5	770,0	773,3	801,0	741,9	-1,9%	-7,4%
Epargne à long terme	1 534,3	1 736,4	1 813,9	1 851,8	1 997,0	2 012,2	2 061,1	2 087,8	2 097,5	5,0%	0,5%
<b>Encours total des actifs financiers</b>	<b>4732,8</b>	<b>5308,5</b>	<b>5691,4</b>	<b>5806,4</b>	<b>5983,9</b>	<b>6029,5</b>	<b>6192,8</b>	<b>6166,4</b>	<b>6127,7</b>	<b>2,4%</b>	<b>-0,6%</b>

### Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

Variation en glissement annuel

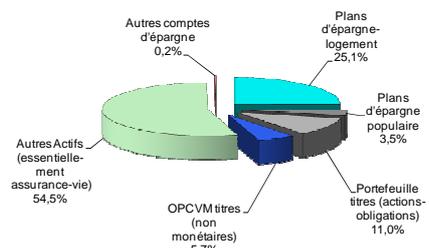
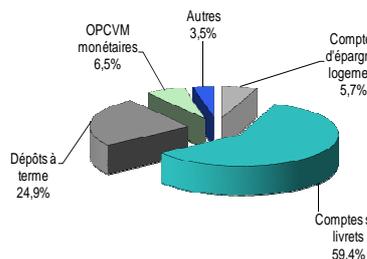
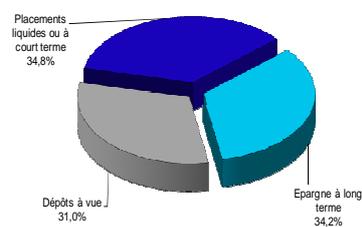


### Structure des actifs financiers par nature au 30 juin 2011

**Actifs financiers**

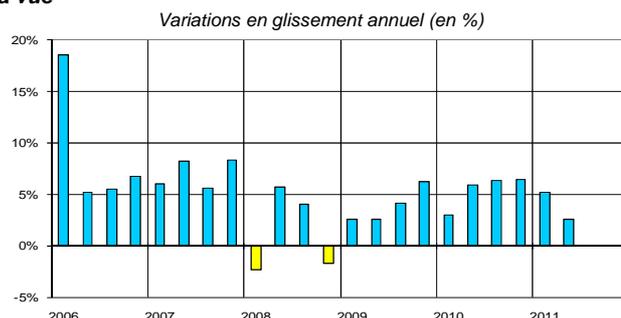
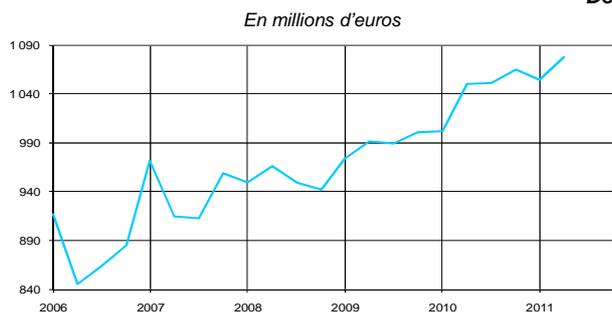
**Placements liquides ou à court terme**

**Epargne à long terme**

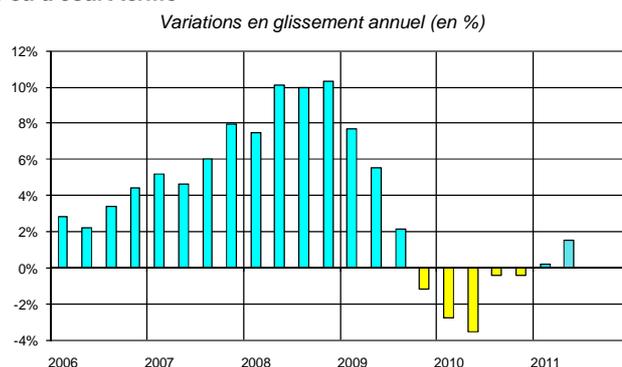
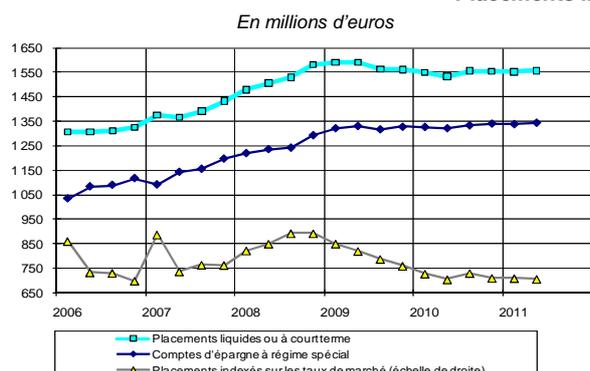


## 3.1 Les placements des ménages

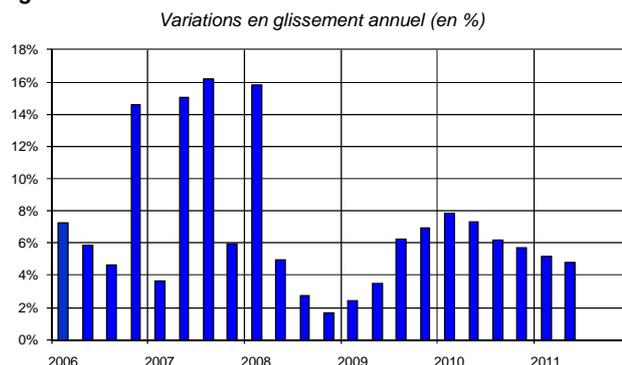
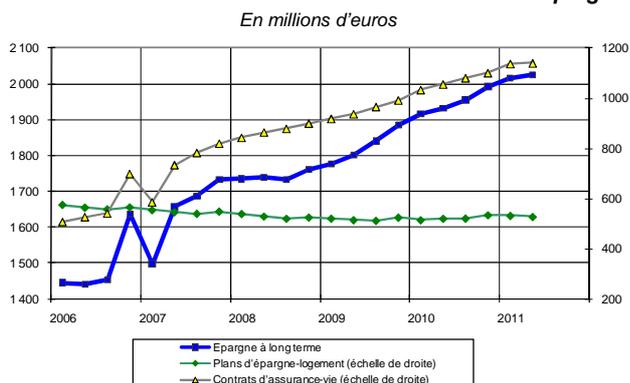
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme



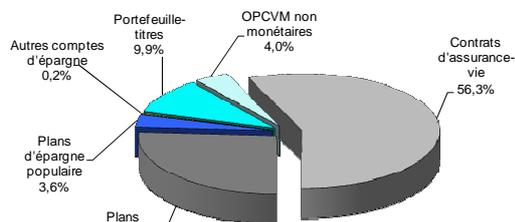
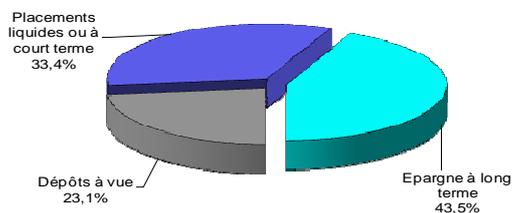
### Épargne à long terme



### Structure des actifs financiers des ménages par nature au 30 juin 2011

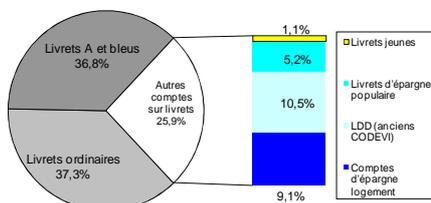
Total actifs financiers : 4 659,6 M€

dont épargne à long terme : 2 025,0 M€

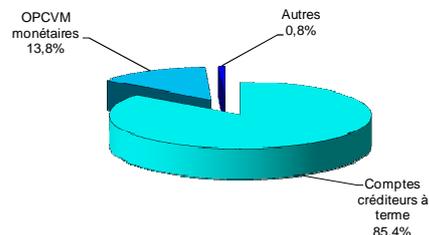


dont placements liquides ou à court terme : 1 557,3 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 344,7 millions d'euros

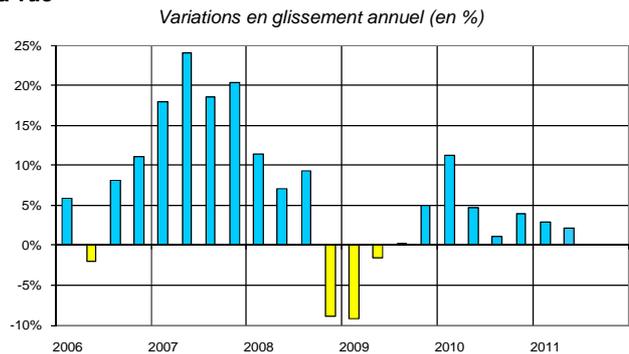
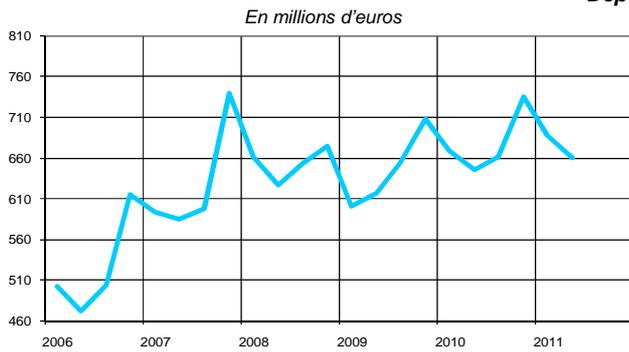


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 212,6 millions d'euros

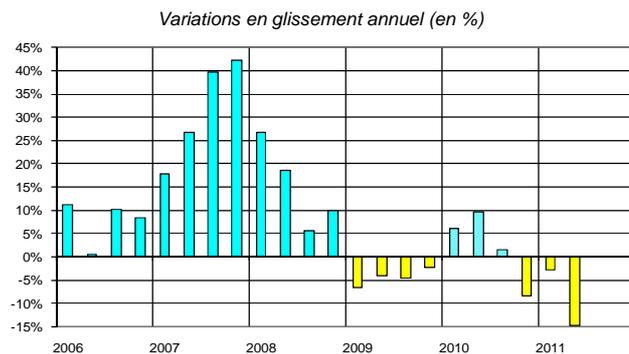
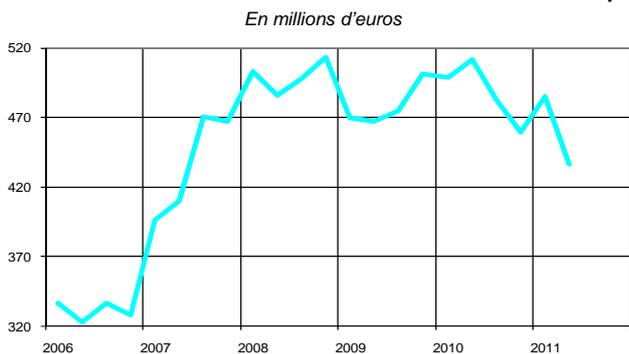


## 3.2 Les placements des entreprises

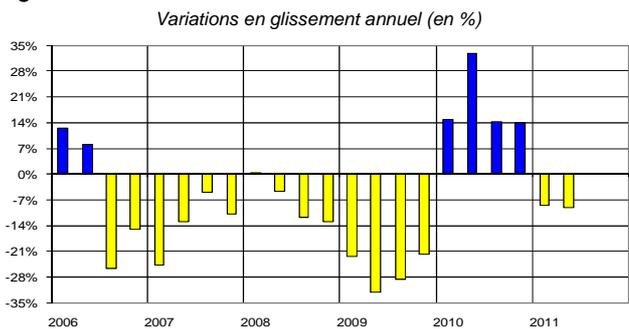
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme



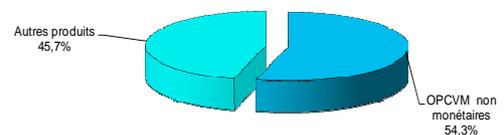
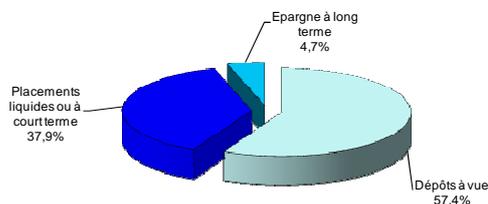
### Épargne à long terme



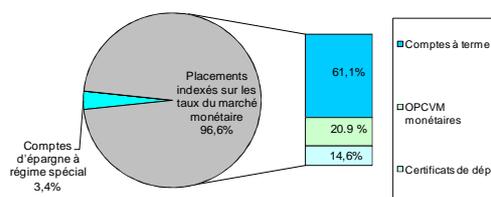
### Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 30 juin 2011

Total actifs financiers : 1 150,5M€

dont épargne à long terme : 53,8 M€



dont placements liquides ou à court terme : 436,6 M€

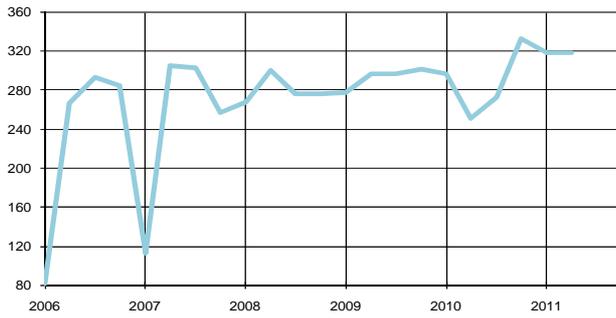


# Conjoncture financière et bancaire

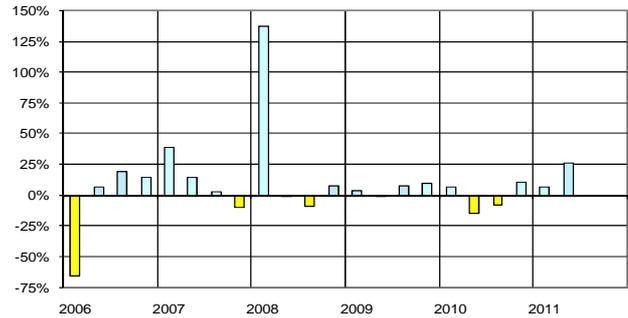
## 3.3 Les placements des autres agents

### Total des actifs financiers

en millions d'euros

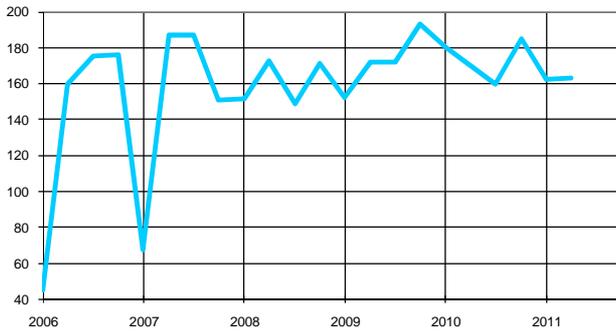


variations en glissement annuel (en %)

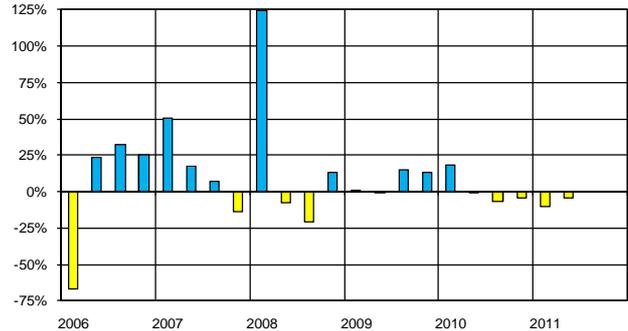


### Dépôts à vue

en millions d'euros

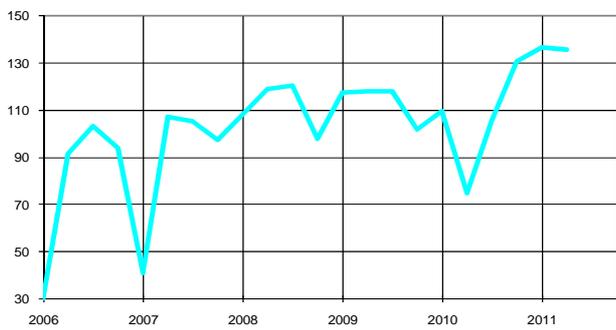


variations en glissement annuel (en %)

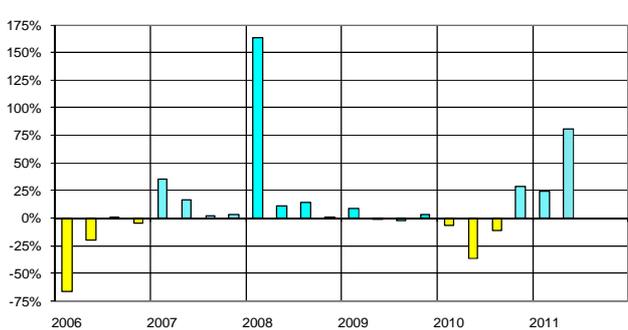


### Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

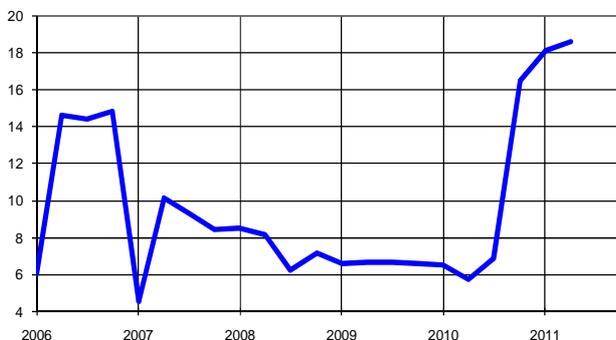


variations en glissement annuel (en %)

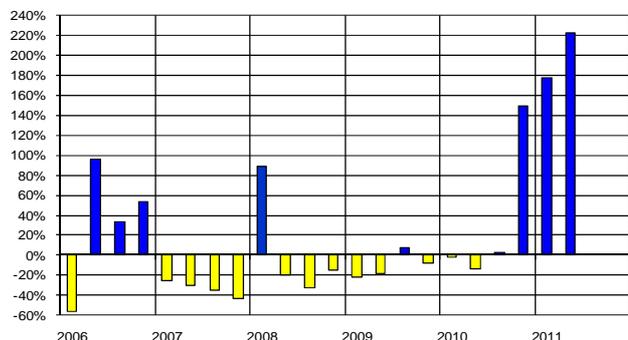


### Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

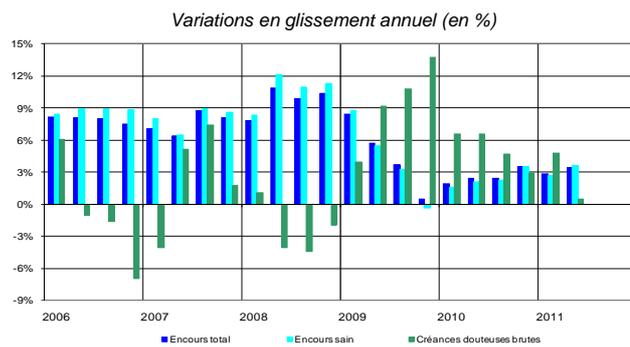
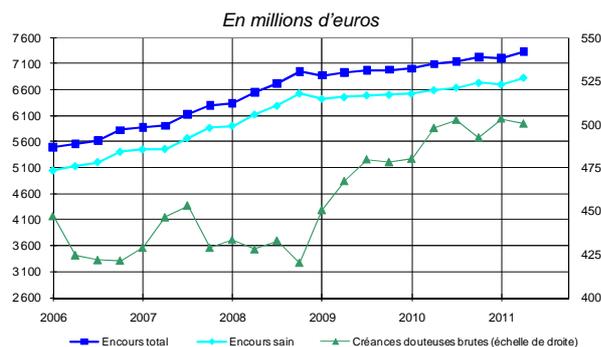


## 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

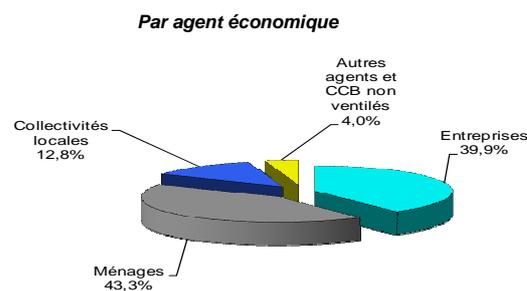
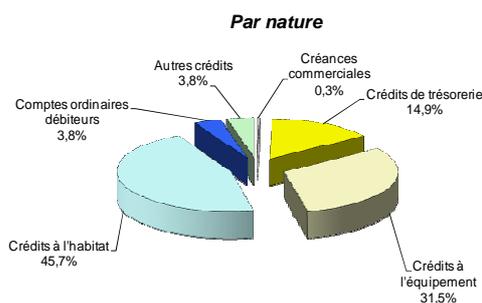
### 4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros										Variations	
	juin-06	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	422,0	394,5	465,2	406,0	421,3	403,0	415,8	355,7	395,6	-6,1%	11,2%	
Créances commerciales	36,6	36,3	33,6	21,3	23,7	26,8	25,2	16,6	21,7	-8,6%	30,7%	
Crédits de trésorerie	188,1	204,1	257,2	193,6	182,4	201,8	227,8	182,1	180,9	-0,8%	-0,7%	
(dt) entrepreneurs individuels	63,1	60,3	64,5	57,0	50,9	50,0	50,7	49,3	47,7	-6,4%	-3,3%	
Comptes ordinaires débiteurs	163,1	120,6	133,5	156,5	171,0	137,6	113,7	122,1	154,3	-9,8%	26,4%	
Affacturage	34,2	33,5	40,9	34,6	44,2	36,8	49,1	34,9	38,7	-12,4%	10,9%	
Crédits d'investissement	879,1	1 004,7	1 190,0	1 246,3	1 212,0	1 220,5	1 230,6	1 234,7	1 240,8	2,4%	0,5%	
Crédits à l'équipement	775,3	886,4	1 064,3	1 129,3	1 108,0	1 118,2	1 131,0	1 134,0	1 142,5	3,1%	0,7%	
(dt) entrepreneurs individuels	54,9	57,8	60,5	54,0	84,0	82,5	80,9	80,0	78,5	-6,6%	-1,9%	
Crédit-bail	103,8	118,3	125,8	117,0	103,9	102,3	99,6	100,8	98,3	-5,4%	-2,4%	
Crédits immobiliers	1026,0	1 041,4	1 060,5	1 078,4	1 053,0	1 063,8	1 047,7	1 053,6	1 057,6	0,4%	0,4%	
Autres crédits	49,6	43,5	37,4	34,5	30,1	27,6	30,0	29,5	31,1	3,3%	5,4%	
<b>Encours sain</b>	<b>2376,8</b>	<b>2 484,2</b>	<b>2 753,2</b>	<b>2 765,2</b>	<b>2 716,4</b>	<b>2 714,8</b>	<b>2 724,2</b>	<b>2 673,6</b>	<b>2 725,0</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,9%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	820,5	870,0	953,0	914,2	907,4	905,1	912,3	901,0	894,2	-1,5%	-0,8%	
Crédits de trésorerie	751,4	798,8	875,1	834,8	822,1	817,1	827,0	814,6	806,4	-1,9%	-1,0%	
Comptes ordinaires débiteurs	37,6	37,2	41,0	41,9	44,9	47,9	43,9	46,9	48,5	8,1%	3,4%	
Crédit-bail	31,4	34,1	36,9	37,5	40,4	40,2	41,4	39,5	39,2	-3,0%	-0,7%	
Crédits à l'habitat	1347,6	1 464,0	1 717,6	1 811,3	1 932,8	1 965,2	2 032,2	2 042,7	2 060,7	6,6%	0,9%	
Autres crédits	1,3	1,7	5,8	0,8	1,9	1,0	2,0	2,4	1,3	-32,2%	-48,2%	
<b>Encours sain</b>	<b>2169,4</b>	<b>2 335,8</b>	<b>2 676,4</b>	<b>2 726,3</b>	<b>2 842,1</b>	<b>2 871,3</b>	<b>2 946,6</b>	<b>2 946,1</b>	<b>2 956,2</b>	<b>4,0%</b>	<b>0,3%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	13,7	6,9	14,0	9,4	23,1	20,5	21,6	25,4	24,5	6,3%	-3,2%	
Crédits de trésorerie	7,8	2,0	11,0	7,3	20,3	17,0	18,8	23,3	22,9	13,0%	-1,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	5,9	4,9	3,0	2,1	2,8	3,5	2,9	2,1	1,7	-41,5%	-19,5%	
Crédits d'investissement	428,0	527,4	565,5	828,5	828,9	786,9	804,1	845,6	849,6	2,5%	0,5%	
Crédits à l'équipement	427,8	527,3	565,4	828,4	828,7	786,7	803,8	845,3	849,3	2,5%	0,5%	
Crédit bail	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	54,2%	-1,6%	
Crédits immobiliers	32,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres crédits	12,2	10,1	3,6	2,3	1,9	2,0	2,0	2,0	1,0	-49,0%	-51,8%	
<b>Encours sain</b>	<b>486,0</b>	<b>544,4</b>	<b>583,0</b>	<b>840,2</b>	<b>853,9</b>	<b>809,4</b>	<b>827,7</b>	<b>873,0</b>	<b>875,1</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,2%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>94,0</b>	<b>95,0</b>	<b>109,3</b>	<b>124,5</b>	<b>179,6</b>	<b>243,9</b>	<b>234,0</b>	<b>208,1</b>	<b>275,4</b>	<b>53,3%</b>	<b>32,3%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5126,1</b>	<b>5459,4</b>	<b>6121,9</b>	<b>6456,3</b>	<b>6591,9</b>	<b>6639,4</b>	<b>6732,4</b>	<b>6700,7</b>	<b>6831,6</b>	<b>3,6%</b>	<b>2,0%</b>	
Créances douteuses brutes totales	424,5	446,3	428,0	467,3	497,8	502,5	492,3	503,2	500,3	0,5%	-0,6%	
Provisions totales	283,9	294,2	282,5	294,3	288,4	313,1	313,9	318,3	318,8	10,5%	0,1%	
Créances douteuses nettes totales	140,6	152,2	145,4	173,0	209,3	189,4	178,3	184,9	181,5	-13,3%	-1,8%	
<b>Encours total</b>	<b>5550,6</b>	<b>5905,8</b>	<b>6549,9</b>	<b>6923,5</b>	<b>7089,7</b>	<b>7141,9</b>	<b>7224,6</b>	<b>7203,9</b>	<b>7331,9</b>	<b>3,4%</b>	<b>1,8%</b>	
Taux de créances douteuses	7,6%	7,6%	6,5%	6,7%	7,0%	7,0%	6,8%	7,0%	6,8%	-0,2 pt	-0,2 pt	
Taux de provisionnement	66,9%	65,9%	66,0%	63,0%	57,9%	62,3%	63,8%	63,3%	63,7%	5,8 pts	0,4 pt	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



### Structure des passifs financiers au 30 juin 2011

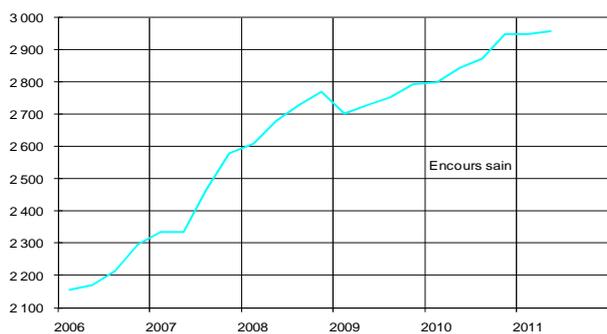


# Conjoncture financière et bancaire

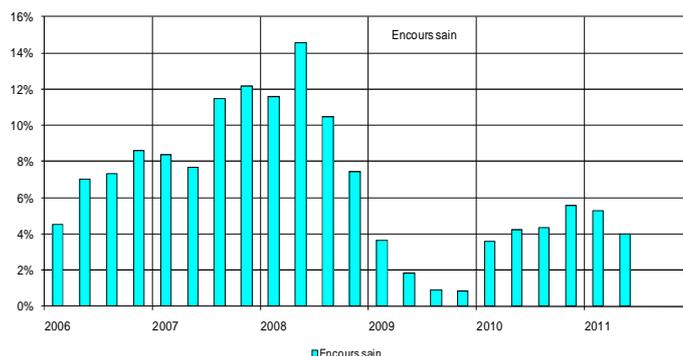
## L'endettement des ménages

### Ensemble des concours

En millions d'euros

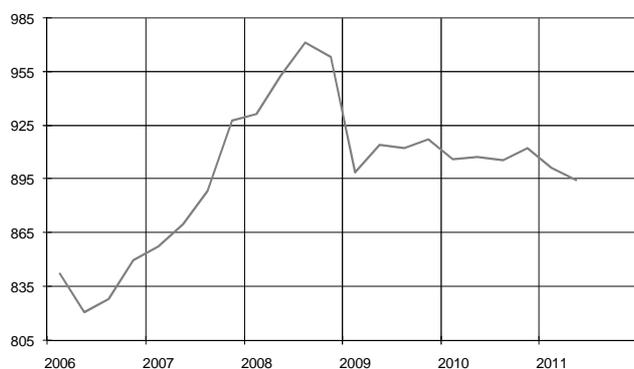


Variations en glissement annuel (en %)

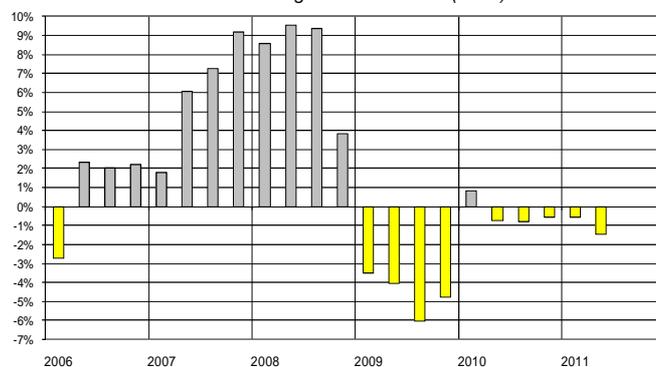


### Crédits à la consommation

En millions d'euros

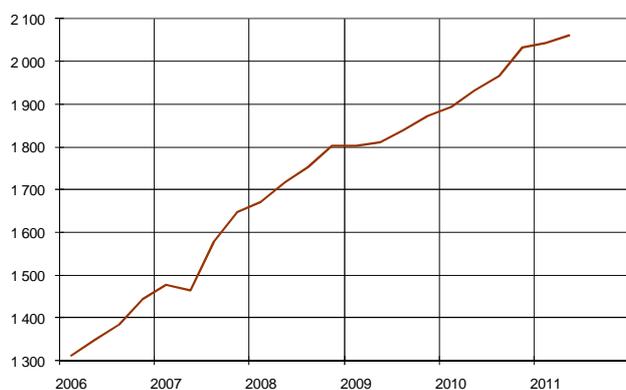


Variations en glissement annuel (en %)

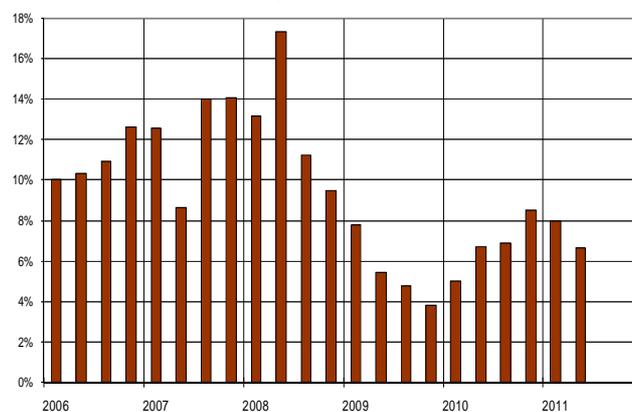


### Crédits à l'habitat

En millions d'euros



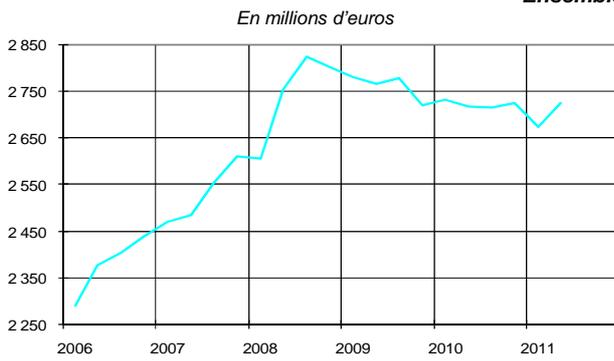
Variations en glissement annuel (en %)



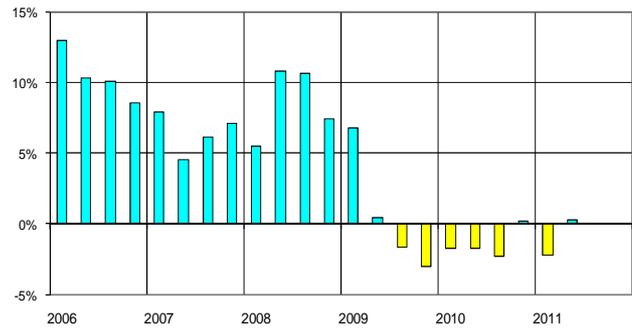
# Conjoncture financière et bancaire

## L'endettement des entreprises

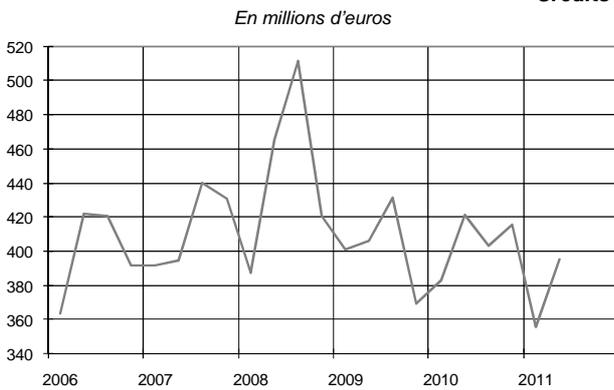
### Ensemble des concours



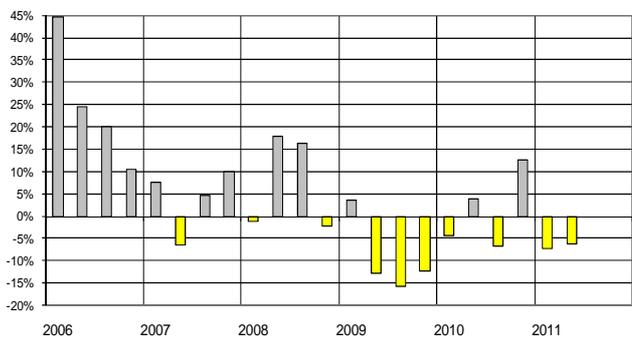
### Variations en glissement annuel (en %)



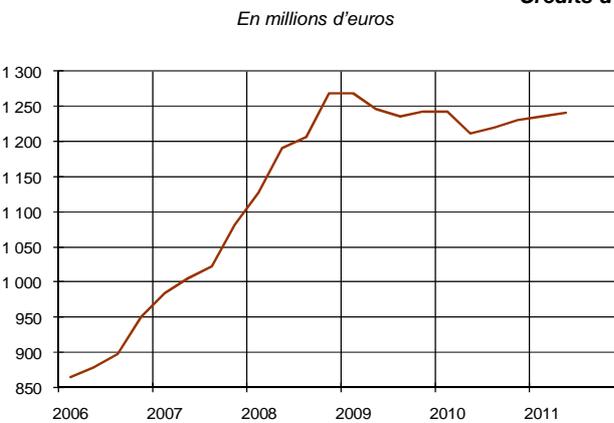
### Crédits d'exploitation



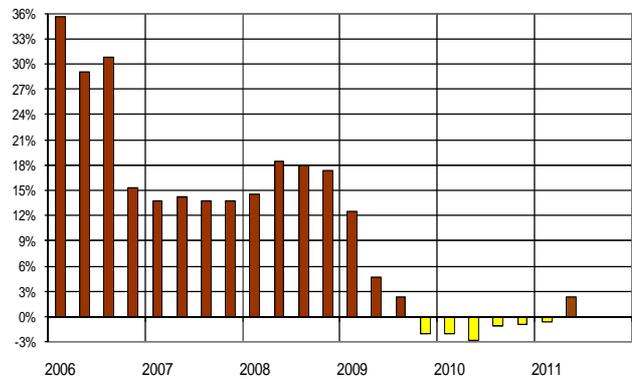
### Variations en glissement annuel (en %)



### Crédits d'investissement

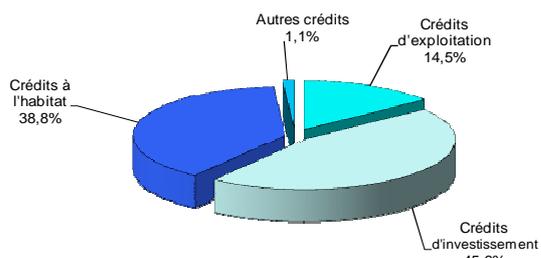


### Variations en glissement annuel (en %)

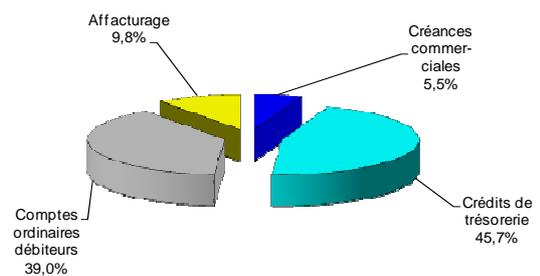


## Structure des passifs financiers des entreprises au 30 juin 2011

### Par nature



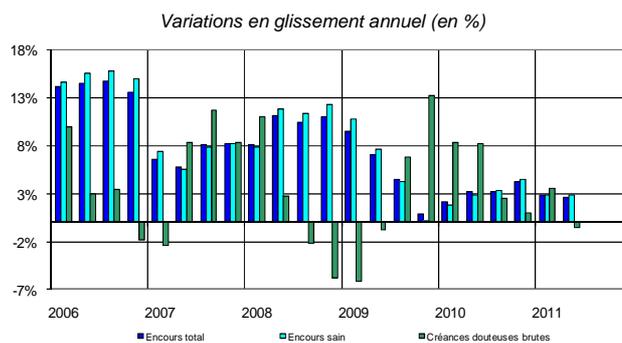
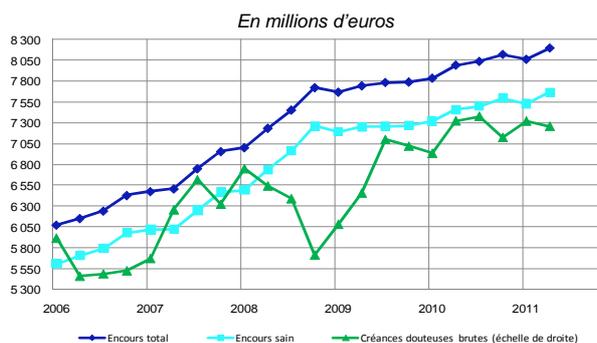
### Crédits d'exploitation



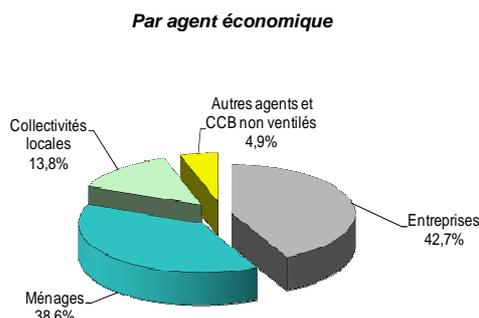
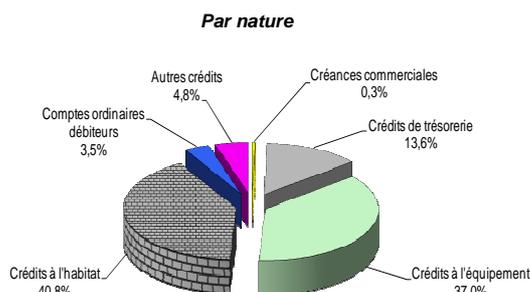
## 4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros										Variations	
	juin-06	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	441,4	408,1	497,5	442,8	444,2	434,9	458,5	383,1	436,5	-1,7%	13,9%	
Créances commerciales	36,8	36,6	34,2	21,6	26,3	31,7	25,7	17,7	26,0	-1,3%	46,7%	
Crédits de trésorerie	197,6	210,9	273,1	211,2	193,7	222,2	252,0	202,1	208,0	7,4%	2,9%	
(dt) entrepreneurs individuels	63,7	60,8	64,8	57,4	51,2	50,6	50,9	49,5	47,9	-6,6%	-3,3%	
Comptes ordinaires débiteurs	172,8	127,0	149,2	175,3	180,0	144,2	131,6	128,4	163,9	-9,0%	27,6%	
Affacturage	34,2	33,5	40,9	34,7	44,2	36,8	49,1	34,9	38,7	-12,5%	10,9%	
Crédits d'investissement	1188,8	1 303,2	1 522,5	1 693,0	1 698,3	1 732,7	1 743,8	1 747,9	1 742,5	2,6%	-0,3%	
Crédits à l'équipement	970,8	1 083,8	1 297,9	1 484,1	1 482,2	1 521,1	1 534,1	1 535,7	1 536,8	3,7%	0,1%	
(dt) entrepreneurs individuels	75,4	80,5	88,3	92,8	126,4	126,8	128,0	126,9	127,1	0,6%	0,1%	
Crédit-bail	217,9	219,5	224,6	208,9	216,2	211,6	209,7	212,3	205,8	-4,8%	-3,1%	
Crédits immobiliers	1027,2	1 042,4	1 061,3	1 078,9	1 053,4	1 064,1	1 048,0	1 053,9	1 057,9	0,4%	0,38%	
Autres crédits	49,6	43,5	37,4	34,5	30,1	27,6	30,0	29,5	31,1	3,3%	5,4%	
<b>Encours sain</b>	<b>2707,1</b>	<b>2 797,2</b>	<b>3 118,7</b>	<b>3 249,2</b>	<b>3 226,0</b>	<b>3 259,3</b>	<b>3 280,3</b>	<b>3 214,4</b>	<b>3 268,0</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,7%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	820,8	870,1	953,2	914,5	912,1	910,6	912,6	901,4	894,6	-1,9%	-0,8%	
Crédits de trésorerie	751,5	798,8	875,1	834,8	826,3	822,3	827,0	814,6	806,4	-2,4%	-1,0%	
Comptes ordinaires débiteurs	37,9	37,2	41,2	42,2	45,3	48,2	44,2	47,3	48,9	7,9%	3,4%	
Crédit-bail	31,4	34,1	36,9	37,5	40,4	40,2	41,4	39,5	39,2	-3,0%	-0,7%	
Crédits à l'habitat	1370,8	1 481,8	1 731,0	1 833,6	1 989,6	1 971,4	2 037,1	2 047,7	2 065,7	3,8%	0,9%	
Autres crédits	1,3	1,7	5,8	0,8	1,9	1,0	2,0	2,4	1,3	-32,2%	-48,2%	
<b>Encours sain</b>	<b>2192,9</b>	<b>2 353,6</b>	<b>2 690,0</b>	<b>2 748,8</b>	<b>2 903,5</b>	<b>2 883,0</b>	<b>2 951,7</b>	<b>2 951,5</b>	<b>2 961,5</b>	<b>2,0%</b>	<b>0,3%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	15,4	6,9	14,0	9,4	26,5	23,9	21,6	25,4	24,5	-7,4%	-3,2%	
Crédits de trésorerie	9,5	2,0	11,0	7,3	23,7	20,4	18,8	23,3	22,9	-3,3%	-1,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	5,9	4,9	3,0	2,1	2,8	3,5	2,9	2,1	1,7	-41,5%	-19,5%	
Crédits d'investissement	596,8	690,6	728,2	1 019,1	1 022,1	974,0	995,2	1 032,5	1 033,7	1,1%	0,1%	
Crédits à l'équipement	596,4	690,2	727,8	1 018,7	1 021,7	973,6	994,8	1 032,0	1 033,2	1,1%	0,1%	
Crédit bail	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	-4,5%	-7,9%	
Crédits immobiliers	32,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Autres crédits	12,2	10,1	3,6	2,3	1,9	2,0	2,0	2,0	1,0	-49,0%	-51,8%	
<b>Encours sain</b>	<b>656,5</b>	<b>707,6</b>	<b>745,8</b>	<b>1030,9</b>	<b>1050,5</b>	<b>999,9</b>	<b>1018,9</b>	<b>1059,8</b>	<b>1059,2</b>	<b>0,8%</b>	<b>-0,1%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>150,5</b>	<b>165,9</b>	<b>181,2</b>	<b>220,0</b>	<b>275,4</b>	<b>355,8</b>	<b>343,6</b>	<b>300,2</b>	<b>375,9</b>	<b>36,5%</b>	<b>25,2%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5707,0</b>	<b>6024,4</b>	<b>6735,7</b>	<b>7248,8</b>	<b>7455,5</b>	<b>7498,0</b>	<b>7594,5</b>	<b>7526,0</b>	<b>7664,6</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,8%</b>	
Créances douteuses brutes	447,5	484,7	498,0	494,0	534,4	537,0	525,1	534,3	531,4	-0,6%	-0,5%	
Créances douteuses nettes	163,6	190,5	215,5	199,7	246,0	223,9	211,2	216,0	212,6	-13,6%	-1,6%	
dont entreprises	94,1	112,8	120,6	136,4	148,9	153,5	151,3	143,7	145,5	-2,3%	1,2%	
dont ménages	66,8	70,5	60,0	58,2	58,2	64,5	55,2	54,0	58,8	1,0%	8,9%	
Provisions	283,9	294,2	282,5	294,3	288,4	313,1	313,9	318,3	318,8	10,5%	0,1%	
<b>Encours total</b>	<b>6154,6</b>	<b>6509,1</b>	<b>7233,7</b>	<b>7742,8</b>	<b>7989,9</b>	<b>8035,0</b>	<b>8119,6</b>	<b>8060,3</b>	<b>8196,0</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,7%</b>	
Taux de créances douteuses	7,3%	7,4%	6,9%	6,4%	6,7%	6,7%	6,5%	6,6%	6,5%	-0,2 pt	-0,1 pt	
Taux de provisionnement	63,4%	60,7%	56,7%	59,6%	54,0%	58,3%	59,8%	59,6%	60,0%	6,0 pts	0,4 pt	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

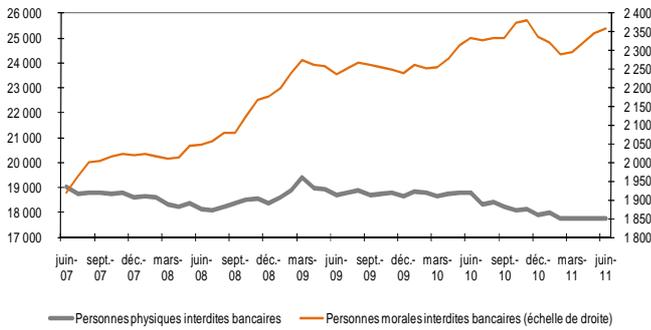


### Structure des passifs financiers au 30 juin 2011



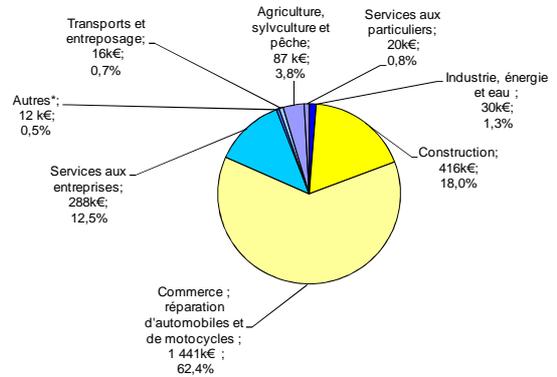
## 5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

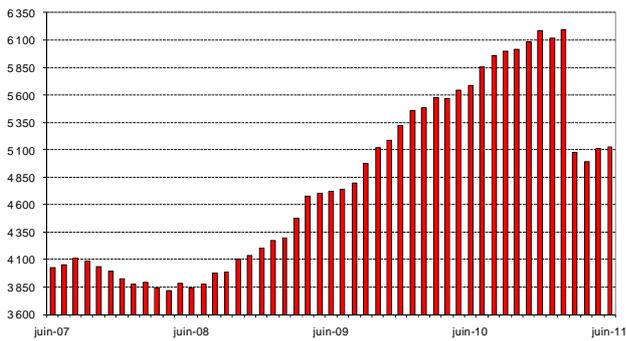
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011



\* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "activité immobilière" et "hébergement-restauration" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphe.

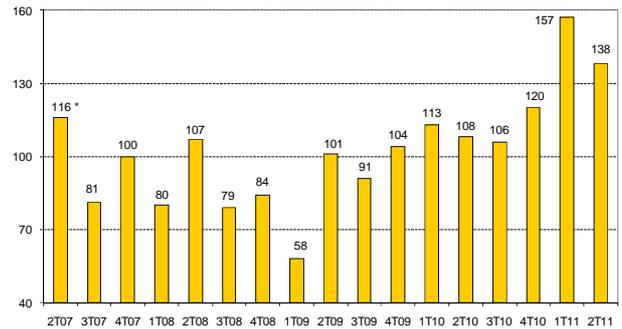
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement

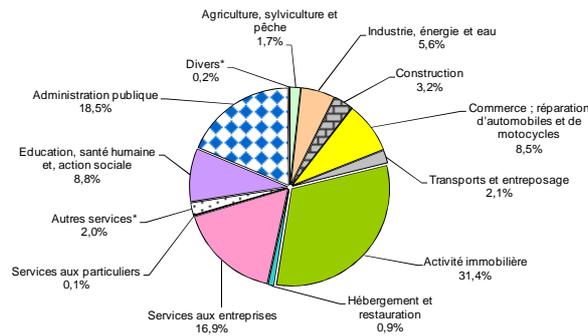


Source : Iedom, données trimestrielles

\*Mission du Conseil Economique et Social national en Martinique en mars 2007

## 6. Risques sectoriels <sup>1</sup>

Répartition des risques par secteur au 30 juin 2011

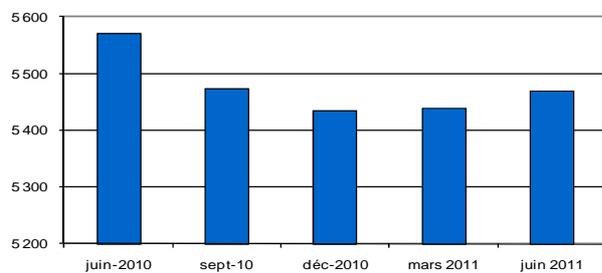


Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

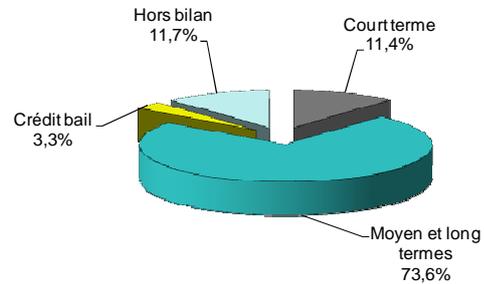
Autres services\* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes...  
 Divers\* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

### Evolution globale

En millions d'euros

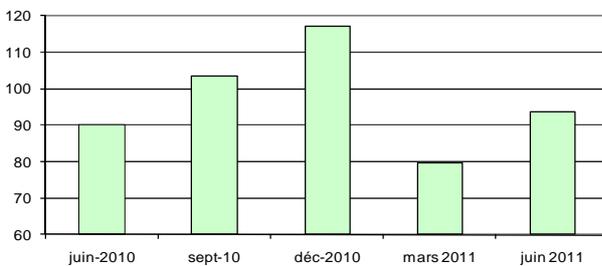


Structure (en %)

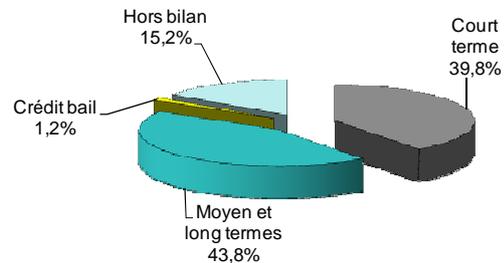


### Secteur primaire

En millions d'euros

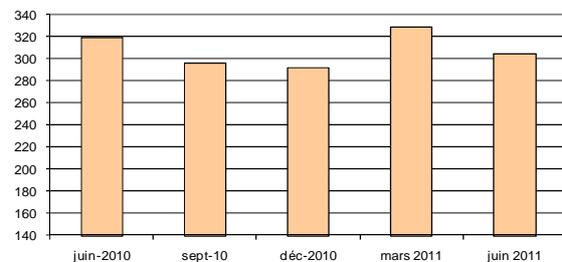


Structure (en %)

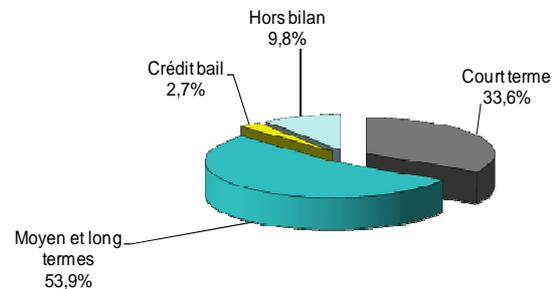


### Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

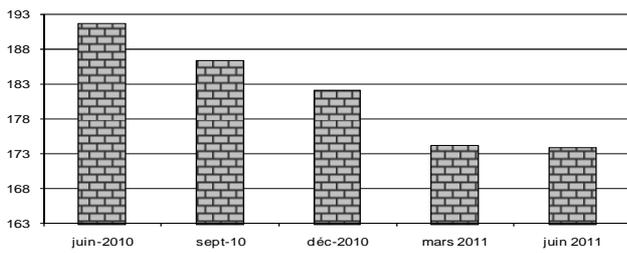


<sup>1</sup> Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ont été révisées au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

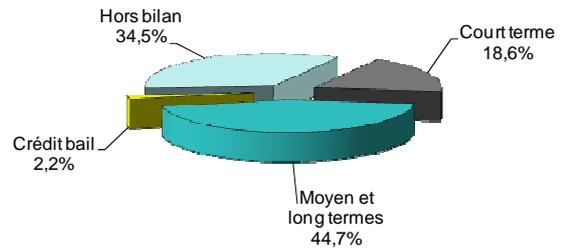
# Conjoncture financière et bancaire

## Construction

En millions d'euros

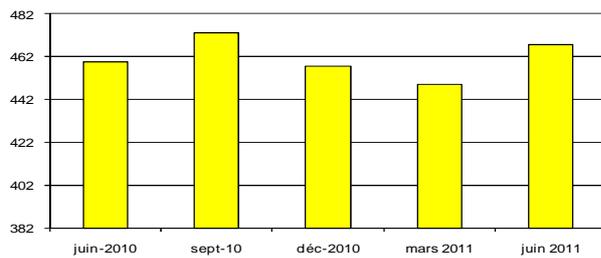


Structure (en %)

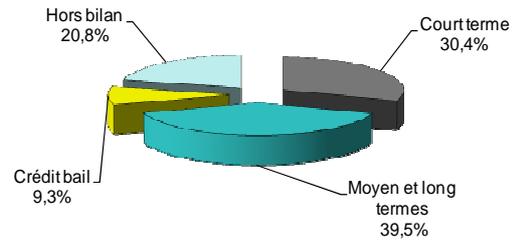


## Commerce

En millions d'euros

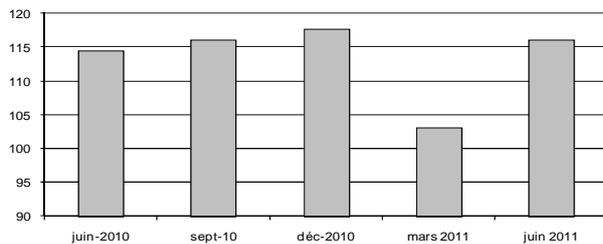


Structure (en %)

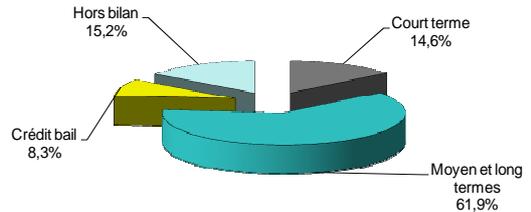


## Transports et entreposage

En millions d'euros

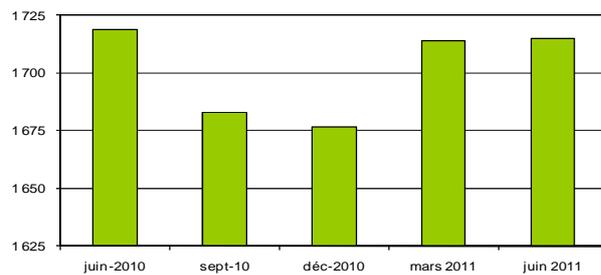


Structure (en %)

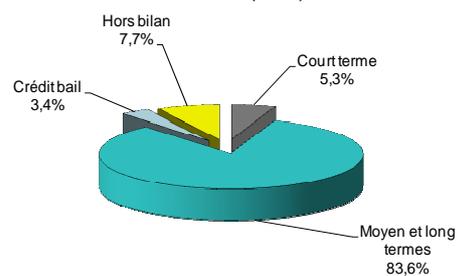


## Activité immobilière

En millions d'euros

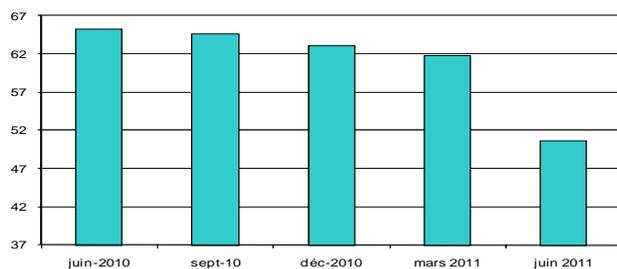


Structure (en %)

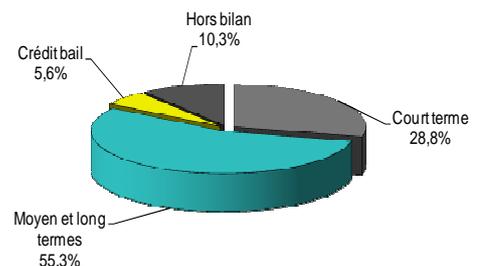


## Hébergement et restauration

En millions d'euros



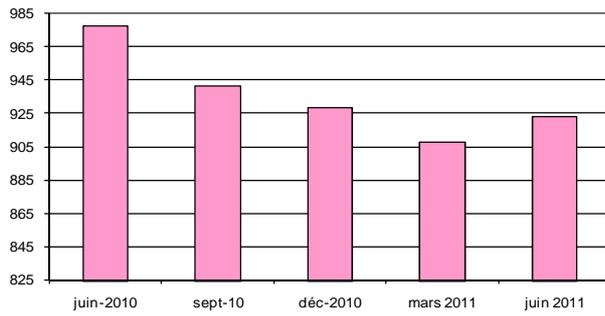
Structure (en %)



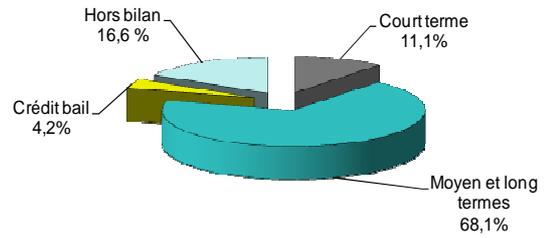
# Conjoncture financière et bancaire

## Services aux entreprises

En millions d'euros

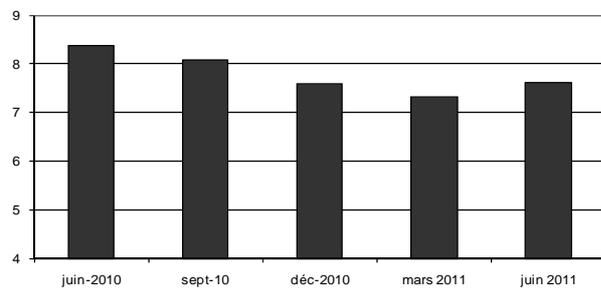


Structure (en %)

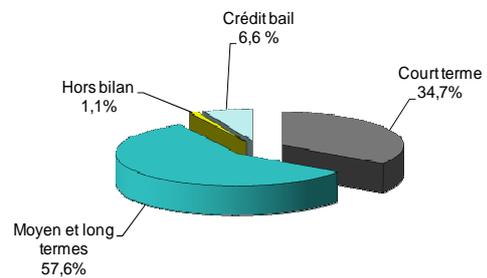


## Services aux particuliers

En millions d'euros

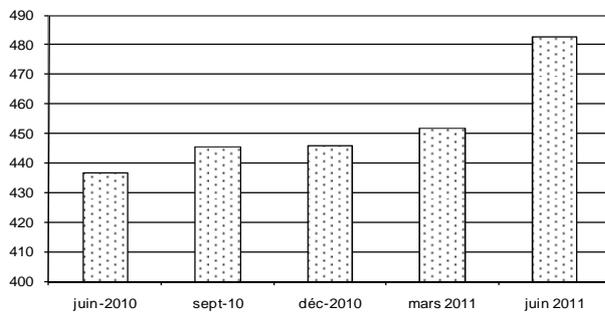


Structure (en %)

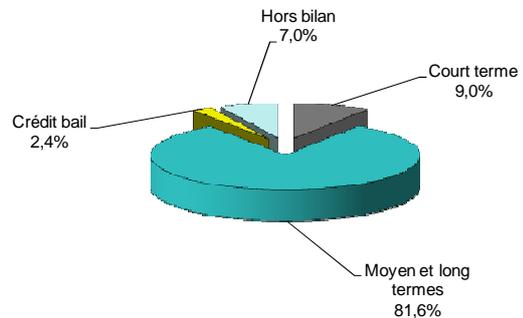


## Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

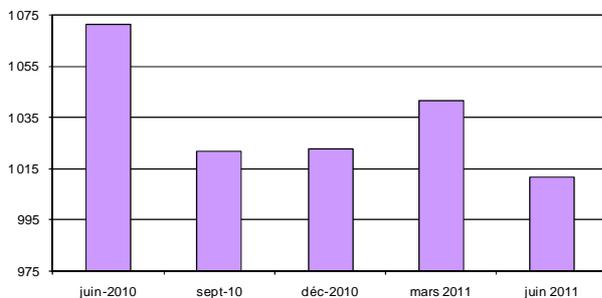


Structure (en %)

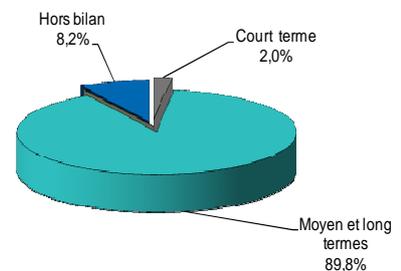


## Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



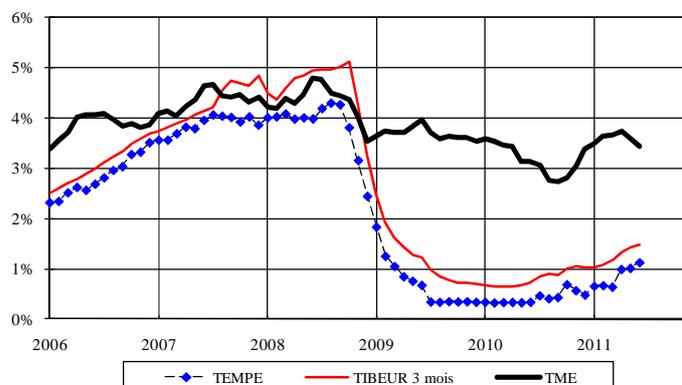
## 7. Rappel des taux

### 7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/7/2011)	1,50%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/7/2011)	2,25%
Taux de la facilité de dépôt marginal (13/07/11)	0,75%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)	
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%
	LEP 2,75%
PEL* 2,50%	CEL* 1,50%
TAUX D'INTERET LEGAL	
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)	0,65%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%

\* hors prime d'Etat.

### 7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

### 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	5,26	7,13	2,92	2,14	6,02	310	388
Découvert	9,58	6,99	10,36	9,88	8,53	-183	-135
Autres court terme	6,89	6,23	6,86	4,64	3,50	-336	-114
<b>Total crédits CT</b>	<b>7,74</b>	<b>6,70</b>	<b>8,54</b>	<b>6,07</b>	<b>5,03</b>	<b>-351</b>	<b>-104</b>
<b>Crédits moyen long termes</b>	<b>6,11</b>	<b>5,71</b>	<b>4,94</b>	<b>4,09</b>	<b>4,76</b>	<b>-18</b>	<b>67</b>
<b>Taux moyen pondéré global</b>	<b>6,83</b>	<b>6,12</b>	<b>5,97</b>	<b>4,45</b>	<b>4,82</b>	<b>-115</b>	<b>37</b>

Source : Iedom

### 7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 2ème trimestre 2011 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er juillet 2011
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers :</b>		
	- à taux fixe	4,48%	5,61%
	- à taux variable	4,00%	5,01%
	- prêts relais	4,55%	5,99%
	<b>Autres prêts :</b>		
	- < ou = 1 524 € (*)		21,47%
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,37%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		11,22%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,56%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	3,97%	
	- Découverts en compte (**)	10,41%	13,88%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,50%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(\*\*\*) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

## 8. Monnaie fiduciaire

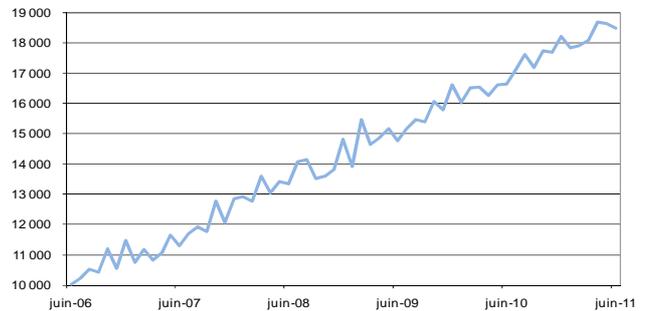
### 8.1 Emission mensuelle de billets euros

#### Emissions nettes de billets à fin juin 2011

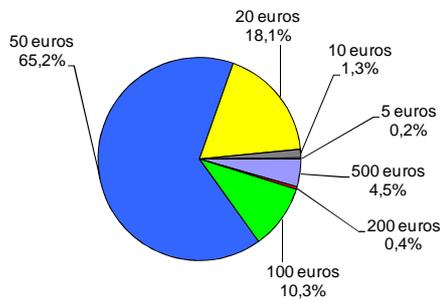
en millions d'euros



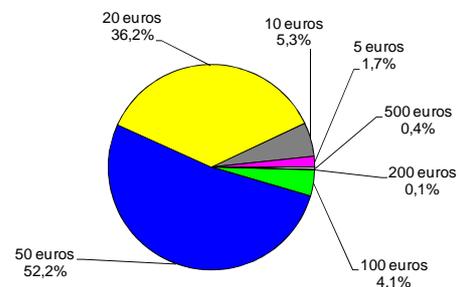
en milliers d'unités



#### Répartition en valeur à fin juin 2011



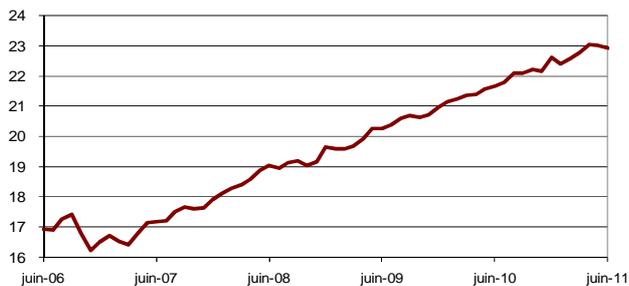
#### Répartition en nombre à fin juin 2011



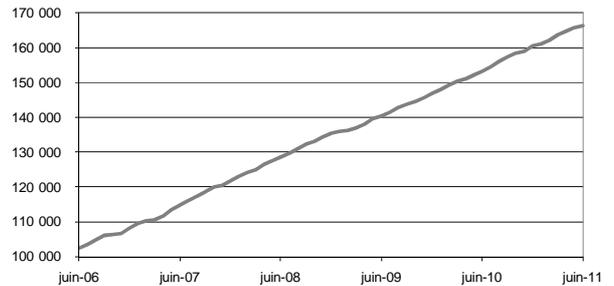
### 8.2 Emission mensuelle de pièces euros

#### Emissions nettes de pièces à fin juin 2011

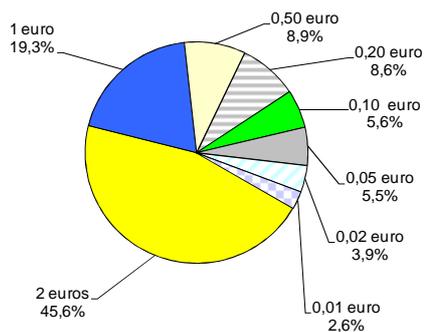
en millions d'euros



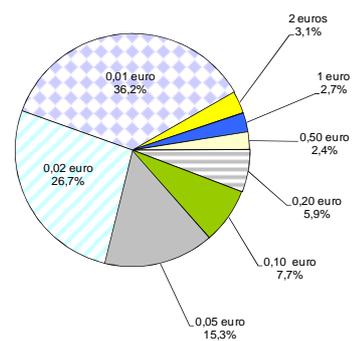
en milliers d'unités



#### Répartition en valeur à fin juin 2011



#### Répartition en nombre à fin juin 2011



# Conjoncture financière et bancaire

## Liste des publications

Lettre mensuelle	Gratuit sur Internet
Bulletin trimestriel : Suivi de la conjoncture financière	Gratuit sur Internet
Suivi de la conjoncture économique	Gratuit sur Internet
Rapport d'activité Iedom	Gratuit sur internet
Rapport annuel : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte ou Saint-Pierre et Miquelon - le fascicule	Gratuit sur internet
Collection complète (6 fascicules + rapport d'activité Iedom)	65 euros TTC

## Les notes de l'Institut

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2005 ( <i>janvier 2007</i> )	8 euros TTC
Etude typologique 2005-2006 sur le surendettement dans les DOM ( <i>juillet 2007</i> )	8 euros TTC
La formation du PNB dans les DOM en 2006 ( <i>octobre 2007</i> )	8 euros TTC
La gestion des déchets ménagers dans les DCOM ( <i>septembre 2008</i> )	8 euros TTC
La filière des déchets en Guadeloupe ( <i>octobre 2008</i> )	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007 ( <i>décembre 2008</i> )	8 euros TTC
Le développement économique de Singapour et de l'île Maurice ( <i>juillet 2009</i> )	8 euros TTC
Les effets de la crise sociale aux Antilles au 1 <sup>er</sup> trimestre 2009 ( <i>novembre 2009</i> )	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008 ( <i>décembre 2009</i> )	8 euros TTC
L'habitat dans les outre-mer français ( <i>février 2010</i> )	8 euros TTC
Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer ( <i>mars 2010</i> )	8 euros TTC
Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique ( <i>décembre 2010</i> )	8 euros TTC
Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines ( <i>déc. 2010</i> )	8 euros TTC
Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable ( <i>avril 2011</i> )	8 euros TTC
Echanges régionaux des Départements français d'Amérique ( <i>juillet 2011</i> )	8 euros TTC

## Les notes expresses (dernières parutions)

N°100 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – Saint-Pierre et Miquelon ( <i>juin 2011</i> )	Publications disponibles en ligne sur le site <a href="http://www.iedom.fr">www.iedom.fr</a>
N°101 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – Guadeloupe ( <i>juin 2011</i> )	
N°102 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – Guyane ( <i>juin 2011</i> )	
N°103 Tendances Conjoncture Outre-mer – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 ( <i>juin 2011</i> )	
N°104 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – Martinique ( <i>juin 2011</i> )	
N°105 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – La Réunion ( <i>juin 2011</i> )	
N°106 Tendances conjoncturelles – 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 – Mayotte ( <i>juin 2011</i> )	
N°107 Echanges régionaux des DFA ( <i>juillet 2011</i> )	
N°108 Panorama de la Guyane ( <i>juillet 2011</i> )	
N°109 Panorama 2010 de la Réunion ( <i>juillet 2011</i> )	
N°110 Endettement et surendettement des ménages à la Martinique ( <i>juillet 2011</i> )	
N°111 Le microcrédit en Guyane ( <i>juillet 2011</i> )	
N°112 Premières tendances Guadeloupe – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 ( <i>juillet 2011</i> )	
N°113 Panorama de Mayotte ( <i>juillet 2011</i> )	
N°114 Panorama de Martinique ( <i>juillet 2011</i> )	
N°115 Panorama de Saint-Pierre et Miquelon ( <i>juillet 2011</i> )	
N°116 Tendances conjoncturelles – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 – Guadeloupe ( <i>septembre 2011</i> )	
N°117 Tendances conjoncturelles – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 – Guyane ( <i>septembre 2011</i> )	
N°118 Tendances conjoncturelles – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 – La Réunion ( <i>septembre 2011</i> )	
N°119 Tendances conjoncturelles – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 – Mayotte ( <i>septembre 2011</i> )	
N°120 Tendances conjoncturelles – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 – Martinique ( <i>septembre 2011</i> )	
N°121 Tendances Conjoncture Outre-mer – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 ( <i>septembre 2011</i> )	

## Notes en partenariat Iedom, Insee, AFD

<i>Guadeloupe : une économie en déficit... d'image (mars 2004)</i>	Gratuit sur internet
<i>Réunion : Une double transition presque réussie (octobre 2004)</i>	
<i>L'économie martiniquaise au passage de 2000 : une trajectoire vertueuse ? (juin 2005)</i>	
<i>Emergence de nouveaux moteurs de croissance - le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002 (novembre 2005)</i>	
<i>Les entreprises de Martinique (septembre 2007)</i>	
<i>Guyane : un développement sous contraintes (juin 2008)</i>	
<i>Guyane-Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée (décembre 2008)</i>	

## Profils d'entreprises dans les DOM

Etudes comparatives (principaux ratios financiers des DOM et de l'hexagone à partir de la centrale des bilans) :	
- Situation des entreprises des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire, biens de consommation courante, biens d'équipement et biens intermédiaires).	8 euros TTC
- Situation des entreprises des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce (automobile, de gros et de détail).	8 euros TTC
Études disponibles pour les années 1993 à 2004.	

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service des Etudes de l'Iedom au 05 96 59 44 12

1, Boulevard du Général de Gaulle – BP 512 – 97206 Fort-de-France Cedex

etudes@iedom-martinique.fr

Iedom MARTINIQUE - Bulletin trimestriel financier n° 148 – 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

### L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
  - mise en circulation et gestion des billets de banque,
  - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
  - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
  - mobilisation des créances privées non négociables,
  - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
  - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
  - gestion des comptes du Trésor public,
  - surendettement et information du public
  - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
  - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
  - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
  - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

**INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**B.P. 512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX**  
**courriel : [agence@iedom-martinique.fr](mailto:agence@iedom-martinique.fr)**

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE  
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA  
Editeur : Iedom  
Imprimeur : Iedom

Achévé d'imprimer le 20 septembre 2011  
Dépôt légal – 20 septembre 2011  
N° ISSN 0296 – 3116